

© IDHAE

Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens – European Bar Human Rights Institute

ISBN **978-99959-970-3-8**

ISSN : **2354-4554**

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

2018

Ces avocats
assassinés, emprisonnés, persécutés
dans le monde



INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DES AVOCATS EUROPÉENS – ISTITUTO DEI DIRITTI DELL'UOMO DEGLI AVVOCATI EUROPEI – INSTITUT FÜR MENSCHENRECHTE DER EUROPÄISCHEN ANWÄLTE – ΙΝΣΤΙΤΟΥΤΟ ΑΝΘΡΩΠΙΝΩΝ ΔΙΚΑΙΩΜΑΤΩΝ ΤΩΝ ΕΥΡΩΠΑΙΩΝ ΔΙΚΗΓΟΡΩΝ – INSTITUTO DE DERECHOS HUMANOS DE ABOGADOS EUROPEOS – INSTITUT LIDSKÝCH PRAV EVROPSKÝCH ADVOKATU – INSTYTUT ADWOKATÓW EUROPEJSKICH NA RZECZ PRAW CZŁOWIEKA – INSTITUT FOR MENNESKERETTIGHEDER AF EUROPEAISCHE ADVOKATER – INSTITUTO DE DIREITOS HUMANOS DOS ADVOGADOS EUROPEUS – EUROPEAN BAR HUMAN RIGHTS INSTITUTE

Les grands barreaux d'Europe pour la défense des droits de l'Homme

AMSTERDAM – ATHENES – BERLIN – BORDEAUX – BRUXELLES – GENEVE - LUXEMBOURG – PARIS – ROME

Ces avocats assassinés, emprisonnés, persécutés dans le monde

Rapport 2018 de l'Observatoire mondial des violations des droits de la défense et des droits des avocats

AVANT-PROPOS

de

Grégoire MANGEAT

bâtonnier de l'ordre des avocats de Genève

INTRODUCTION

par

Bertrand FAVREAU

Président de l'Institut des droits de l'Homme des Avocats Européens



RAK
Rechtsanwaltskammer
Berlin



BARREAU
DE
BRUXELLES
ORDRE
FRANÇAIS



Barreau
de Luxembourg IDHBP



AVOCATS EUROPÉENS DÉMOCRATES
ABOGADOS DEMOCRÁTICOS EUROPEOS
EUROPAISCHE DEMOKRATISCHE RECHTSANWÄLTE
ΑΒΟΓΑΤΟΙ ΕΥΡΩΠΑΪΚΟΙ ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΚΟΙ
AVOCADOS EUROPEOS DEMOCRATICOS
AVVOCATI EUROPEI DEMOCRATICI
EUROPEUS DEMOKRATISCHE ADVOKATEN
EUROPEAN DEMOCRATIC LAWYERS

AMSTERDAMSE ORDE
VAN ADVOCATEN



ORDRE DES AVOCATS
DE GENÈVE



www.idhae.org

Avant-propos

Le printemps est enfin là

Le printemps est enfin là.

Le temps de notre terre adorée, prise dans des rais de soleil.

Le temps de nos confrères hébétés, que nous voudrions voir enfin dépris des nuits et des ombres.

Ce rapport 2018 de l'Observatoire mondial des violations des droits de la défense et des droits des avocats dans le monde ressemble à tous ceux qui l'ont précédé : c'est l'énoncé litanique de l'espoir et des désespoirs.

Celui de l'espoir tout d'abord, parce que lorsque des avocats lèvent la tête pour ceux de leurs confrères qui souffrent, la vie est préservée. Nous sommes filles et fils de l'alliance. En particulier, de celle des avocats. Une identité commune nous réunit. La liberté est ce bien suprême pour lequel les avocats du monde, où qu'ils se trouvent, peuvent encore se mobiliser. Ce rapport nous rappelle donc que tout n'est pas trop tard, même à l'heure où nous n'avons plus le temps.

L'énoncé des désespoirs ensuite, parce que les noms de ces avocats persécutés sont toujours aussi nombreux. Parce que lorsque le nom d'un pays bourreau disparaît de la liste vertigineuse, les pays valets se bousculent pour pouvoir livrer enfin à leur tour leurs premières têtes.

Sur les champs crépusculaires des droits humains, les voyous dansent et hurlent. On dirait même qu'ils fument en riant. La haine grise s'exhale dans le froid. Elle brouille le teint des victimes, au loin.

Alors, que faire ?

Pouvons-nous même encore croire à quelque action susceptible d'aider le monde et ses plaies béantes ?

Oui, sans doute.

Je vois trois pistes.

Les deux premières ont été rappelées par tous mes glorieux prédécesseurs sur ces mêmes pages. Elles sont exigeantes. Elles sont essentielles. La troisième piste me paraît tout aussi importante, mais elle fera bondir ceux qui, au nom de la

hiérarchie des douleurs, voudraient délimiter ces dernières puis les cantonner très strictement, pour éviter les confusions, pour éviter les dilutions.

Premièrement, marcher dans les pas de l'Institut des droits de l'homme des avocats européens (IDHAE). Suivre le Bâtonnier Bertrand Favreau. Suivre sa torche, son rythme, sa foi.

Deuxièmement, parler inlassablement des avocats qui attendent, mais aussi de ceux qui sont morts. Leur donner ici un nom et un visage. Faire revivre leurs mandats, retracer les lignes de leurs combats. Pointer du doigt les crapules, les faire un peu s'éloigner. Puis accompagner ceux des avocats qui petit à petit se relèvent.

Troisièmement, défendre l'Essentiel, chez nous, sur nos paliers. Défendre l'exemplarité de nos démocraties, parce que ce sont elles que le monde globalisé a sous les yeux et ausculte. Parce que ce sont ses hésitations, ses reculades et ses trahisons que tous les oppresseurs guettent, avec jouissance, pour expliquer puis faire absoudre leurs agissements.

Défendre l'exemplarité de nos propres démocraties, c'est se dresser contre les glissements subreptices, dictés par nos peurs.

C'est refuser la peine de mort, bien sûr.

C'est refuser nos prisons insalubres et indignes.

C'est refuser de tirer dans le dos des enfants qui manifestent.

C'est refuser d'enfermer les migrants sans jugement.

C'est refuser la relégation du juge, au nom d'une sécurité promise.

C'est refuser toute régression du droit, en particulier du droit supérieur qui protège.

Lorsque, chez nous, nous ne croyons plus à la liberté, à la confiance et à l'amour, peut-être sacrifions-nous un peu de l'espoir qui, là-bas, subsiste encore.

Avocats du monde, battons-nous en tout temps, mais aussi en tous lieux.

Car le printemps est enfin là.

Grégoire MANGEAT
Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève
6 mars 2018

2017

La fonction réprouvée

Bien évidemment, on ne peut pas parler de tout et de tous. Il ne s'agit pas ici d'une recension mais tout au plus d'une évocation. D'un survol plutôt que d'un bilan. Et dès lors, l'an 2017 pourrait paraître étrangement ressembler à 2016, dont il vient cependant cruellement accuser les stigmates. Un certain glissement tend subrepticement à se confirmer. Mais il est une autre réalité chaque jour plus actuelle : depuis maintenant deux années, la Turquie a définitivement ravi à la Chine le titre de première prison d'avocats dans le monde. L'année a amplifié la tendance antérieure et renforcée une triste réalité, devenue désormais méditerranéenne. Car si la Chine ne faillit guère à sa réputation, désormais, c'est autour du Mare Nostrum que s'est ouverte la plus grande colonie pénitentiaire pour avocats.

« Avocat aujourd'hui, en prison demain »

En 2016, la campagne menée contre les défenseurs des accusés de terrorisme avait déjà conduit à l'arrestation et à la détention provisoire arbitraire de plusieurs centaines d'avocats sans que nul ne puisse citer un chiffre exact. De nombreux avocats se sont ainsi retrouvés inculpés par le seul fait qu'ils défendaient des prévenus accusés d'attaques contre la police.

Depuis, le mouvement Gülen, appelé Fetullahçı Terör Örgütü ou PDY/FETÖ par le gouvernement turc, qui le qualifie "d'organisation terroriste armée", a été désigné par le régime comme étant l'instigateur du coup d'État manqué du 15 juillet 2016. Le mouvement quant à lui, ne cesse de nier avec énergie toute implication et rejette les accusations, en rappelant qu'il n'est qu'un mouvement social avec des activités dans l'éducation, les affaires et la charité. Mais pour les avocats qui ont été professionnellement associés à ces activités, entre 2003 et 2010, au temps où elles étaient légales et à l'époque où le prédicateur, aujourd'hui exilé aux États-Unis était l'allié et le « partenaire stratégique » obligé du président Erdogan, le tribut est lourd à payer. Brusque retournement de situation. Ils ont été les premiers arrêtés pour leurs relations passées avec le FETÖ.

Il en faut si peu pour être condamné. Que l'on trouve sur votre téléphone portable une application ByLock, que l'on dispose d'un compte auprès de la banque Asya, jadis si libérale dans l'octroi de prêts, et que l'on trouve un seul témoin –on trouve toujours un témoin– qui vienne à confirmer quelques propos de sympathie, voire de simple neutralité envers le FETÖ, et la prison est assurée pour plusieurs années. Implacable réalité alors que Bylock est une application de messagerie en ligne cryptée, non seulement téléchargeable via Google Play Store ou Apple Store, mais qui peut être aussi enregistré à l'insu de l'utilisateur en même temps que d'autres applications groupées. Mais le régime d'Erdogan soutient qu'il s'agit d'une application utilisée par les membres du groupe terroriste pour communiquer secrètement entre eux, avant et pendant la tentative de coup

d'État. Ainsi, en Turquie, un simple téléchargement, fut-il par curiosité, par inadvertance, ou par un proche, fait-il de vous inexorablement un « membre d'une organisation terroriste armée », susceptible de se retrouver derrière les barreaux pour plus d'une dizaine d'année. Lors de leur procès, les accusés de « terrorisme » détenus dans des prisons de haute sécurité éloignées ne seront même pas extraits de leur cellule pour comparaître devant le tribunal « pour des raisons de sécurité ». Ils devront tenter de s'expliquer depuis leur lieu d'enfermement via le procédé de vidéoconférence Segbis

Ainsi, en dix-huit mois, le régime a-t-il dissout 34 associations d'avocats à travers la Turquie en vertu de l'état d'urgence par le décret-loi n° 677 du 22 novembre 2016. Il a arrêté et poursuivi presque tous les avocats qui en étaient membres.

De lourdes peines se sont abattues ainsi par fournées entières sur des bataillons entiers d'avocats : elles vont jusqu'à plus de dix ans de prison sauf « repentance » manifestée par l'accusé à condition que le tribunal la juge sincère et « effective » : jusqu'à 8 ans à Kayseri, 9 ans à Sivas ou à Adana, 12 ans à Eskişehir, etc. Six avocats du barreau d'Erzurum ont été condamnés, huit du barreau d'Adana, dix du barreau de Sivas, treize du barreau Eskişehir et de Kayseri, et vingt de celui de Konya. À Izmir, ce sont 43 avocats du barreau de la ville qui ont été arrêtés parmi lesquels, Taner Kiliç, le président d'Amnesty en Turquie, toujours détenu malgré une décision de remise en liberté. Fethi Ün, qui avait été l'avocat de Fethullah Gülen, au temps de sa « respectabilité », entre 1990 et 1994, a été condamné à 12 ans d'emprisonnement.

Désormais, les journaux turcs ne rendent plus compte qu'en chiffres des audiences quotidiennes en donnant à leurs lecteurs le total des peines prononcées. Au soir d'une audience du mois de juillet, un journal a pu annoncer que le bilan du jour était de 92 ans et 9 mois d'emprisonnement prononcés contre 11 avocats.

Jusqu'à présent, au moins 572 avocats turcs ont été arrêtés et placés en détention préventive tandis qu'à la fin de l'année 2017, on dénombrait parmi eux quelques 80 condamnés à des peines d'emprisonnement allant de deux ans et six mois à 15 ans depuis l'été 2016, sans que l'on puisse en donner la liste exhaustive. Nul doute qu'à la cadence actuelle, ils seront plus de 100 lorsqu'on lira ces lignes. Ceux que l'on croitera en parcourant ces pages ne représentent donc qu'une partie des souffrances endurées par les avocats turcs.

Nul ne pourrait nous faire croire qu'il s'agit uniquement de militants politiques : 14 des avocats détenus ou arrêtés sont les présidents ou les anciens présidents de barreaux du pays. Certains ont déjà été condamnés : 13 ans 1 mois et 15 jours de prison prononcés contre l'ancien bâtonnier du barreau d'Erzurum, 10 ans contre le bâtonnier de Konya, 8 ans et 9 mois contre l'ancien bâtonnier d'Erzincan.

Il n'y a pas que les « martyrs de ByLock ». Des arrestations massives ciblant les opposants politiques ont été ordonnées de 2016 à 2018. Arrêtés, pour quelques jours ou pour quelques mois, et beaucoup plus pour certains, comme Muharrem Erbey, encore libre, parce qu'il a fait appel de sa condamnation à

Diyarbakir à six ans et trois mois de prison pour son appartenance au KCK, déclaré « organisation illégale » ou pour Selahattin Demirtaş, co-président du Parti démocratique des peuples (HDP), toujours en détention et sous la menace de peines de prison cumulées de plus de cent ans au pays du non-cumul des peines inconnu. Dans l'affaiblissement général des principes, on a torturé Engin Gokoglu, à Tekirdag et Gürkan İstekli à Sanliurfa.

En Égypte - qui fut le thème la Journée de l'avocat menacé le 25 janvier 2018 - il n'est pas davantage possible de connaître le nombre exact des reclus que le barreau a dû concéder bien malgré lui. Les avocats y sont arrêtés par dizaines, depuis 2016. En 2016, on estimait qu'environ 200 avocats étaient derrière les barreaux pour avoir défendu les opposants islamistes du gouvernement. Un nombre beaucoup plus élevé que pendant le règne du président Hosni Moubarak.

Ils sont presque toujours accusés de participation à des manifestations - nécessairement illicites dès lors que toutes sont par principe interdites - ou de diffusion de fausses nouvelles ou plus simplement d'outrage au président. Ou encore de servir objectivement par leurs protestations les objectifs des Frères musulmans. En 2017, on a prononcé contre des avocats égyptiens des condamnations sans merci : dix ans par contumace contre Mohamed Ramadan, qui travaille pour le Centre égyptien des droits économiques et sociaux (ECESR), des peines allant de trois à 25 ans de prison pour diffamation de la magistrature pour neuf avocats de Minya, en Égypte.

Parmi les victimes de la répression, outre Mahienour toujours, Azza Soliman, la fondatrice du Centre pour l'Assistance juridique des Femmes Égyptiennes, mais aussi Khaled Ali, l'ancien candidat à la présidence, condamné à trois mois d'emprisonnement, pour un geste de victoire à la sortie d'une audience ou Tarek Hussein arrêté en mai pour appartenance à une organisation illégale, remis en liberté, le 18 juin mais effectivement relâché que plus d'un mois plus tard, le 27 juillet 2017. En 2017 encore, Ahmed Ragheb, Malek Adly et Osama Khalil ont été arrêtés pour être interrogés sur leurs activités au sein du centre emblématique de défense des droits de l'homme qu'est le Hisham Mubarak Law Center. Ibrahim Matwally Higazy, l'un des avocats égyptiens de la famille de Guido Regeni, et le cofondateur de « Familles des Disparus en Égypte » qui a disparu à son tour, à l'aéroport du Caire en septembre.

Et, il y a toujours la Chine. Chacun se souvient de la grande répression 709 en 2015. Il en reste encore des victimes apparentes indirectes ou cachées. Dans les prisons, après la condamnation de Zhou Shifeng, le fondateur du célèbre cabinet Fengrui, Wang Quanzhang est aujourd'hui le dernier des persécutés de la répression 709 toujours en attente de jugement. Il survit depuis près de 30 mois. Le 15 février 2018, il a fêté son 42ème anniversaire en même temps que son 951e jour de prison, sans avoir vu ni avocat, ni juge.

Quant aux autres, s'ils ont été libérés, c'est après avoir dû subir le traitement imposé aux avocats chinois : le reniement de soi-même. Cette année, on n'ose guère se réjouir de ce que la peine de Xia Lin ait pu être « réduite » de 12 à 10 ans de prison. On ne peut sincèrement se féliciter véritablement de ce que Li Heping ait - comme son frère Li Chunfu pu être finalement libéré après une

détention de plus six cents jours dont soixante en isolement. Ce sont leurs fantômes que l'on a libérés. Oserait-on se réjouir véritablement de la « libération » sous caution de Xie Yang ? « Libéré » après avoir été contraint de faire des aveux et de plaider « coupable » lors de son procès pour subversion. Après avoir été contraint de désavouer ses deux défenseurs qui, en janvier 2017, ont révélé le détail des tortures endurées par leur client du fait d'une dizaine d'agents de la Sécurité de Changsha, de renier sa femme, Chen Guiqiu, qui avait courageusement publié une lettre ouverte pour dénoncer les mauvais traitements subis par son mari.

Le cycle de la persécution sans fin a connu un nouvel épisode rituel avec l'éternel prisonnier Gao Zhisheng. Après un éphémère retour, on avait pu le croire en relative liberté. Mais le plus célèbre des disparus-réapparus a soudainement rédisparu de son domicile où il était depuis trois ans, assigné à résidence et il n'a été retrouvé par son frère, qu'en septembre 2017 dans une prison de Pékin, trois semaines après sa disparition.

L'ère du soupçon est devenue le temps de la dénonciation et de la contrition. De l'aveu et de la repentance. La Chine et la Turquie en sont l'évidente expression. Ici et là, aveu et repentir sont les chemins de la résipiscence faussement libératrice. L'avocat qui avoue ses fautes est à moitié libéré en Chine et à moitié condamné, en Turquie. Chez le second, cela veut dire qu'il a dû se soumettre à la repentance qui vaut diminution de la sanction. Chez le premier, cela signifie qu'il n'a eu d'autre choix que d'être surveillé de près et pour toujours sans jamais retrouver sa raison d'être : sa profession. Il doit payer ainsi le fait d'avoir voulu défendre celle ou celui que l'on aurait voulu socialement éradiquer sans avocat et sans débat. Et dans le même temps, au Tadjikistan, a été inventé le supplice carcéral raffiné de la peine perpétuelle à majoration graduelle annuelle. Ainsi, la peine du « prisonnier du Caucase » du XXI^e siècle, Buzurgmehr Yorov a-t-elle été augmentée de deux ans, puis de trois ans et ainsi progressivement portée à 25 ans en janvier 2017, et à 28 ans, en août

« Nous savons que ce n'est pas le dernier avocat qui sera tué »

Pour ne pas figurer en tête de liste du martyrologe de 2017, les avocats morts de plus que dans l'exercice de leurs fonctions occupent encore une partie substantielle de l'ouvrage. En 2017, comme en 2016 et en 2015, beaucoup d'avocats sont morts quelque part dans le monde parce qu'ils étaient avocats. Nous en sommes ainsi revenus cette année à un rythme morbide de plus de 100 morts par an sans que l'on puisse être jamais sûr de les avoir dénombrés tous. (100 en 2015, plus de 130 en 2016 (année malheureusement « exceptionnelle » à cause des 60 avocats morts dans le massacre judiciaire de Quetta) et plus de 100 en 2017. Chaque semaine deux ou trois, quelque part dans le monde.

L'évocation emprunte inlassablement chaque année les mêmes détours. Le Mexique, qui a connu quelques 40 morts en 2017, semble résolument vouloir garder la tête d'un sinistre palmarès où il figure, à lui seul, avec une moyenne plus de trois morts par mois. Encore ne s'agit-il là que d'une moyenne : entre le 16 juillet et le 30 juillet cinq avocats sont morts en 15 jours, au Mexique, soit un tous les trois jours. Six avocats ont été assassinés entre le 2 août et le 23 août.

En Colombie où l'on aurait pu croire que la funeste cadence se fût atténuée par rapport aux années précédentes, il paraît presque inconvenant de dire qu'il n'y a eu que 12 morts –ce qui signifie un par mois. Il en est de même du Honduras, qui fut le sujet de préoccupation de la « Journée de l'avocat en danger » 2016 et où l'on en viendrait presque à se féliciter qu'il n'y ait eu cette année que quatre morts. Le bâtonnier de l'Ordre national des avocats du Honduras, a déploré cette année 138 professionnels abattus (en recensant les magistrats et professeur de droit qui portent le titre d'avocat) entre 2010 et 2017. Et, comment ne pas le dire, les morts ont été plus nombreux au Venezuela (7).

Le Pakistan encore. Le Pakistan toujours, où plus de cent avocats ont été assassinés depuis 2007 - dont 60 pour la seule l'année 2016 - a connu 5 morts cette année. La cible n'est plus l'avocat chiite mais désormais l'avocat Ahmadi considéré comme hérétiques en vertu de la loi pakistanaise. Mais à travers le temps, c'est la même haine qui arme les gâchettes.

Aucun continent ne peut prétendre détenir de monopole. On a tiré aussi sur les avocats, en Birmanie, en Inde, il y a eu aussi trois morts aux Philippines, Et deux morts aux États-Unis. A tout cela s'ajoutent les nombreuses tentatives (trois en Colombie). Car le bilan qui pourrait être plus élevé encore si - fort heureusement - certaines des victimes n'avaient pu en réchapper et survivre aux balles ou aux lames.

Et là encore, les gangs de narcotrafiquants ne suffisent plus à fournir une explication distanciée. Un bâtonnier du Mexique a pu déplorer qu'il n'y ait pas d'enquête effective et donc jamais de poursuites et pas davantage de procès. Ainsi, dans l'État de Morelos, au cours des cinq dernières années, 27 avocats ont été assassinés et sur les 27 cas aucun n'a été élucidé. C'est la culture de l'impunité qui y appelle au crime, tout autant sinon davantage que la compromission coupable reprochée à certaines victimes.

Qui figure parmi les morts ? Beaucoup d'avocats pénalistes sans doute, téméraires ou imprudents peut-être, mais tel est la fatalité de l'avocat que de défendre ses clients avec les risques que cela comporte. Au Pakistan, un bâtonnier du barreau de Shabqadar et l'ancien vice-président du barreau de Mardan, figurent parmi les cinq victimes de l'année. Au Mexique, ce sont notamment le président de la Confédération des barreaux du Mexique, le président de la Fédération des Avocats de Sinaloa ou encore l'ancien président de la Fédération des Avocats de Basse Californie, le secrétaire général du Barreau de Tixtla et l'ancien bâtonnier de Cuernavaca ou celui des de Mexicali qui sont tombés sous les balles. En septembre 2017, en Tanzanie, c'est le bâtonnier de l'Ordre des avocats du Tanganyika que l'on a tenté d'assassiner.

Parmi ces victimes faut-il relever - fait nouveau - que si les balles des sicaires semblent exclusivement se concentrer sur les hommes au Mexique, il y a chaque année davantage de femmes assassinées au Honduras, en Colombie, au Guatemala, et même aux États-Unis. Cette réalité semble illustrer une tendance, qu'il serait imprudent de quantifier faute d'éléments statistiques sûrs, qui révèle une augmentation de la violence envers les avocates notamment en Inde ou 3

avocates ont été attaquées cette année, ou en Ukraine ou en Russie où deux d'entre elles ont été assassinées.

Contrairement à une croyance trop facilement répandue, ce ne sont pas des cas isolés exclusivement réservés à certains pays tandis que les destinations touristiques seraient préservées. Les paradis pour vacanciers peuvent être un enfer pour les avocats : il y a eu au moins 2 meurtres d'avocats à Saint-Domingue et autant au Costa Rica. De même, la mort annoncée n'est pas « un » mal endémique qui sévirait sous les tropiques ou qui serait le monopole d'autres latitudes. Ou qui ne frapperait qu'ailleurs et que celles ou ceux qui s'y serait exposé.

Le mal tend désormais à se rapprocher dangereusement. Le 12 octobre dernier, jour où l'on a retrouvé dans un ruisseau à Saint-Domingue, le corps de Yuniol Ramirez, président de la Convergence nationale des Avocats (CONA), en Grèce, dans la rue de la rue Asklipiou, en plein centre d'Athènes, Michalis Zafeiropoulos a été abattu dans son cabinet. Plus proche de nous, en Italie en plein centre de Milan, une avocate a pu réchapper de justesse, au prix de soins intensifs, à l'agression subie dans son cabinet de la part d'un prétendu client.

Ainsi, un phénomène ancien et que l'on croyait limité à certains pays où la mort est la compagne des procès, frappe-t-il désormais au cœur de l'Europe. Il s'abat indistinctement sur les catégories d'avocats, y compris les tenants d'une stricte observance de l'éthique professionnelle et pas uniquement celles ou ceux qui la transgressent. Il frappe de plus en plus les femmes avocates. Oui, l'avocat est plus que jamais une cible. Nul ne peut plus, en 2018, proclamer que ne sont visées que ce qui en auraient accepté imprudemment—voire pour certains illicitement—le risque. Déplorant l'assassinat de l'un des siens, le bâtonnier du barreau d'Istanbul, a livré, en novembre 2017, à l'intention de tous les barreaux, cette amère mais désormais juste constatation : « Ce n'est pas le premier avocat à mourir, et malheureusement nous savons que ce n'est pas le dernier avocat qui sera tué ».

Passer de la sélectivité à l'universalité

En finir avec la sélectivité. Certes il faut saluer l'action de tous ceux qui œuvrent au secours de la défense, et qui défendent les avocats dans le monde. Tous ceux qui nous rejoignent doivent être accueillis avec bonheur, car nous ne serons jamais assez nombreux.

Pour appréciables et admirables qu'elles soient : beaucoup trop d'actions restent limitées et trop sélectives. Elles sont d'abord, souvent pour des raisons politiques, dictées par des considérations géopolitiques, qui ne devraient aucunement interférer dans notre démarche.

Comment ne pas regretter que tandis que certains pays monopolisent l'attention, d'autres puissent s'employer à réprimer sans vergogne dans le silence. Ne faut-il pas déplorer une certaine sélectivité qui nous divise dès lors que certains n'acceptent pas de parler des violations qui surviennent dans certains pays. Ce fut le cas de l'URSS—quand nous avons commencé nos appels en 1984—de Cuba hier, et même aujourd'hui encore de la Chine (dont le choix n'a pas fait

l'unanimité lors de la « Journée de l'avocat menacé » de 2017). Il faut le dire clairement, il demeure navrant qu'aucune action commune de toutes celles et tous ceux qui sont très sincèrement engagés dans la « défense de la défense » ne parviennent jamais à défendre d'une seule voix, les avocats de tous les pays et notamment ceux du Venezuela, de Palestine, du Vietnam ou de certains autres pays. Leur souffrance serait-elle moins digne de notre soutien ? Pourquoi ?

Obéir à un principe d'universalité. Malheureusement il n'y a pas que la Turquie, l'Égypte ou la Chine, etc. Pas de tri entre la gravité des atteintes, plus de prédilection entre les violations. Il faut en finir avec la sélectivité de ces interventions et leur trop grande spécialisation qui pourrait paraître sous-tendre désormais l'action de certains pour se conformer davantage à un principe d'universalité. Ainsi, l'action des organismes d'avocats mais aussi des barreaux en tant qu'institution, retrouvera-t-elle plus de crédibilité.

Ceux qui ne voudraient pas - quels qu'en soient les excellents prétextes - les dénoncer partout où elles sont aujourd'hui les nôtres, devraient alors déjà accepter le risque de devoir y renoncer pour eux-mêmes.

Ainsi que l'ont bien pressenti les rédacteurs des « Principes de base » de 1990, le devoir d'indépendance des avocats commencent par une indépendance des barreaux, qui garantit la protection de ses membres. Au printemps 2016, lors du procès de Ramazan Demir et d'Ayşe Acinikli, à Istanbul, la vice-battonnière de Paris a vainement tenté de frapper à la porte du bâtonnier d'Istanbul que l'on aurait pu espérer voir rejoindre le cœur des délégations internationales venues pour assurer un procès équitable à leurs confrères, d'autant il avait lui-même reçu précédemment un prix des droits de l'homme délivré par une association d'avocats. À l'inverse, 17 barreaux de Turquie ont protesté contre la détention de Selçuk Kozagacli, dans une déclaration solennelle devant le Palais de Justice d'Istanbul, en novembre 2017.

Là où les organisations professionnelles ne sont pas indépendantes, on le voit, les avocats sont livrés en pâture à l'arbitraire ou aux abus des pouvoirs publics. Pire encore, dans certains pays, l'organisation professionnelle fait partie intégrante du dispositif de persécution. En Chine, c'est le ministère de la justice qui a révoqué la licence de Zhu Shengwu pour ses blogs en ligne (avant de l'arrêter quelques mois plus tard), mais au Vietnam, Vo An Don a été radié par son barreau pour ses commentaires sur Facebook. En Azerbaïdjan c'est le présidium du barreau, qui a suspendu Yalchin Imanov de tout exercice professionnel, en attente de sa radiation définitive.

C'est pourquoi le Prix Ludovic Trarieux à côté du lauréat individuel occurrence Mohammed al-Roken avocats des Émirats arabes unis condamnés à 12 années de prison, a tenu à distinguer cette année le barreau du Baloutchistan par une mention spéciale désormais réservée à un Barreau qui s'est plus spécialement illustré dans la défense de ses membres par ses actions ou ses souffrances au service des droits de l'homme décerné.

Agir dans la durée. Il convient d'en finir avec la communication éphémère, il faut s'installer dans la durée. Assez de ces protestations d'un jour ou d'un tweet

où celui qui interpelle parle davantage de lui que de la victime qu'il est censé évoquer. L'action ne saurait se réduire au temps d'un selfie, toujours gratifiant pour celui qui souffre le moins.

Il est plus que jamais nécessaire - comme le fait L4L mais aussi notre Observatoire - de reprendre cycliquement tous les cas des oubliés pour ne pas lâcher prise. Aussi devons-nous rappeler inlassablement - quitte à nous répéter - qu'en Iran, Abdolfattah Soltani, fondateur du centre des défenseurs des droits de l'homme de Téhéran, malade, croupit depuis 2011, entre cellule et clinique, entre la pénitence et les urgences. En Syrie, chaque année moins que la précédente, on ne sait rien des disparus d'hier : Khalil Maatouk, depuis 2012, Razan Zeitouneh, depuis 2013. Il n'y a plus d'appels en faveur d'Abdullah Khalil, enlevé par les forces de sécurité en 2013.

Décrypter toujours davantage les stratégies de contournement.

Dénoncer la loi toxique. L'érosion est subtile car chaque jour dans un pays, on invente un moyen de contourner les textes onusiens. Et notamment les Principes de la Havane. Parce que les États ont bien compris, bien avant 1990, que toute règle contient en creux une invitation à son détournement.

Qui pourrait ne pas remarquer que les « Principes de base relatifs au rôle du barreau » de La Havane, font une référence récurrente à la « loi », mot qu'ils citent à neuf reprises. Plus que le mot, c'est l'expression qui compte. Neuf occurrences viennent rappeler que les avocats doivent agir « conformément à la loi et aux normes reconnues » ou « normes professionnelles reconnues » ou encore « conformément au droit et à la coutume nationaux » ou « en application de la loi et de la pratique nationales ». C'est ce légicentrisme inhérents aux sociétés démocratiques qui a ouvert la porte faute de définition universelle de ce qu'est la loi et pas davantage de ce qu'est la liberté...

Si l'on se réfère au Principe n° 26 de La Havane : « des codes de conduite professionnelle des avocats sont établis par les organes appropriés de l'ordre des avocats ou par la loi, conformément au droit et à la coutume nationaux et aux normes internationales reconnues », c'est malheureusement dans la mise en application de ce principe, le « ou » qui précède la loi l'emporte le plus souvent sur le « et » qui veut y imposer les standards internationaux. Ce qui permettra toujours à chacun d'opposer non sans quelque cynisme qu'il a agi « conformément à la loi » ...de son pays et donc en respect des préceptes que proclament les principes onusiens.

L'arme suprême des États pour lutter contre les avocats, demeure ainsi leur loi interne. Encadrement de la liberté d'expression (manifestations) de l'utilisation d'Internet, (réseaux sociaux et autres blogs ou applications proscrites), assimilation de toute revendication ou du moindre appel à des réformes à un outrage aux corps constitués, c'est à dire au régime ou au monarque. Et voici les principes vidés de leur substance. Dès lors un avocat chinois est toujours expulsé du prétoire « conformément à la loi », et un autre - plus « convenable » - le remplace « en application de la loi », pour accompagner la repentance forcée de son client et servir de caution à ses aveux.

On pourrait faire ainsi facilement dans tous les pays déjà cités le recensement des inventions ou législatives, réglementaires ou administratives, déclarées ou déguisées mais toujours recommencées - les dernières en Chine et en Egypte - et destinées, toujours sous couvert d'intérêt public, à limiter, entraver ou à réprimer l'action des avocats et plus généralement des défenseurs des droits fondamentaux. Aux Maldives, 56 avocats et leur bâtonnier ont été suspendus pour un prétendu manquement à leurs devoirs : ils avaient demandé dans une pétition le respect de l'État de droit dans l'archipel de l'océan Indien dirigé d'une main de fer.

A l'heure où la loi d'exception tend à devenir le modèle de la loi commune, il convient plus que jamais, pour les avocats, de défendre le droit contre toutes les urgences, toutes les dérogations, toutes les restrictions. L'urgence n'enfante pas le droit, elle le suspend. Il nous faut donc décrypter et débusquer ces stratégies de contournement qui prennent parfois le masque de la loi nationale pour en finir avec les conceptions perverses du rôle de l'avocat. La vigilance ne saurait concerner seulement la violation consommée, mais doit traquer dès avant l'édiction du texte toxique la répression annoncée, pour mieux la dénoncer. La protestation la plus véhémente doit s'exprimer lorsque paraît se forger l'arme d'une intervention redoutée.

N'acceptons pas une nouvelle définition de la profession, un nouveau périmètre de l'exercice d'une mission aux contours flous qui sous couvert des nécessités du temps, réduirait à un champ d'action limité les droits de la défense, si lentement et si durement conquis au cours des siècles.

Une même conception unanimement partagée semble désormais vouloir mettre en cause le rôle de l'avocat dans une société bien policée. C'est, à y regarder de plus près, la fonction que l'on met en cause. C'est l'avocat que l'on réprouve. Le monde anxieux, dans une aspiration incontrôlée ou inavouée, semble en appeler à un avocat qui n'en serait plus un, sinon pour lui seul.

L'horreur unanimement partagée du terrorisme et la condamnation de la barbarie justifierait-elle la tendance à l'assimilation—en version douce—qui semble s'emparer de tous les pouvoirs ? Doucement mais sûrement, même les grandes démocraties n'hésitent plus à mettre en place en version allégée mais sans complexe, un encadrement toujours plus strict de la fonction de défense. À la demande de l'opinion, paraît-il. Cette opinion impatiente serait avide de condamnation et lasse des procès. C'est la raison d'être d'une profession qui est désormais en cause.

Car à y regarder de très près, il convient en tout temps et en tout pays d'être méfiant. En Turquie, les membres de l'Association des avocats contemporains (ÇHD) comme les avocats du « Bureau des droits du peuple » (HHB) sont poursuivis en vertu de lois toujours recommencées de répression contre le terrorisme armé. Au Bahreïn, un avocat qui a introduit un recours en inconstitutionnalité contre le gouvernement, est arrêté par la Section des crimes terroristes, en Arabie saoudite, c'est la Cour pénale spécialisée en matière de terrorisme qui a condamné Walid Abu al-Khair, le fondateur de l'Observatoire saoudien des droits de l'Homme, à quinze ans de prison. Les excès des uns,

peuvent un jour devenir, par une osmose véhiculée par la peur, les expédients des autres.

Plus près de nous, on réproouve l'avocat qui prétend accomplir sa mission de défenseur dans un procès exemplaire, digne d'une société évoluée. Plus encore, on le stigmatise, on le harcèle, on le menace, y compris dans ce qu'il a de plus cher, sa famille, comme on a tiré sur Labori en 1899, le long d'un canal, à Rennes, parce qu'il défendait le capitaine Dreyfus, après avoir défendu l'auteur d'un attentat terroriste qui n'avait tué personne. Régression ou progression ? Un peuple qui condamne un avocat qu'il serait le premier à appeler à l'aide si un de ses enfants venait à être poursuivi ne connaît-il pas un début de dérive qui risque de lui faire perdre, le sens de l'équité et peut-être de l'équilibre, tout juste après. Dira-t-on jamais assez merci à ceux qui sont, çà et là, l'honneur du barreau ?

C'est ce même honneur que font rejaillir sur nous les avocats dont nous évoquons ici trop brièvement les destinées. Ce sont des confrères qui sans renier un instant leur attachement à leur pays, à leur culture, ou à leur religion, partagent avec nous des valeurs, une même philosophie de la mission de l'avocat dans une société libre, une saine exigence du procès équitable, une dimension humaniste de la justice.

On ne le dira jamais assez, tous les avocats qui figurent ici, cette année comme les précédentes, sont ceux que nous pourrions être nous-mêmes, dans le même contexte. Ils constituent l'avant-garde de nos droits. Ils portent enracinés au fond d'eux-mêmes les mêmes principes que ceux que nous prétendons défendre. Ce sont, eux aussi, des enfants de l'isêgoria, ce droit égal à la parole de l'autre, si cher aux Athéniens, mais aussi de la parrhêsia, cette « obligation de dire franchement ce que l'on pense à propos des affaires publiques ».

Ils sont les descendants de Beccaria, qui enseignait que : « Quand les passions sont excitées par les objets présents, la déclamation et les plus sublimes vérités sont pour elles un frein qui ne les retient point ou qu'elles brisent bientôt. »

Ils sont les héritiers de Mandela, un avocat qui a sacrifié si longtemps sa liberté parce que, disait-il : « Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres. »

Au-delà du réel, c'est en cette vision idéaliste sinon idéalisée, qu'il convient de croire. C'est pourquoi chaque année nous nous attachons à préparer et à rédiger ce livre, synthèse de nos actions, de nos travaux et de nos tourments de l'année précédente. Son message s'adresse à celles et à ceux qui savent lire entre les lignes, pour la défense de la profession d'avocat. C'est un message d'espérance pour les moins convaincus, comme pour les plus incrédules. « *Le réel quelquefois désaltère l'espérance. C'est pourquoi contre toute attente, l'espérance survit.* »¹

Bertrand FAVREAU

¹ René Char, *La Parole en archipel*, Gallimard, 1962, p. 84.

2017

*Ces avocats persécutés
dans le monde*

Ephéméride

2017

Janvier 2017

INDE – 3 janvier 2017 : Maintien en détention de Balla Ravindranath, secrétaire général du Comité pour la libération des prisonniers politiques (CRPP), et de Chikku du Prabhaker, deux avocats de la Haute cour du Telangana, détenus depuis le 23 décembre 2016.

TURQUIE – 5 janvier 2017 : Erem Turgut Yücel, avocat du groupe *Doğan* qui contrôle notamment le quotidien *Hurriyet*, arrêté en même temps que son client.

PARAGUAY – 6 janvier 2017 : Elenio Acosta González, abattu à Pedro Juan Caballero, Amambay.

TADJIKISTAN – 6 janvier 2017 : le Tribunal prolonge la peine de Buzurgmehr Yorov de trois ans d'emprisonnement en raison de ses propos lors de la précédente audience où il avait été condamné à 23 ans de prison.

HONDURAS – 6 janvier 2017 : Marlon Noel Banegas Lazo, abattu dans le quartier Los Laureles de Tocoa, Colón.

INDE – 8 janvier 2017 : Ayyanan Murugan, l'avocat qui défend les accusés de maoïsme, arrêté et considéré comme co-accusé de ses clientes.

ARGENTINE – 8 janvier 2017 : Rito Giménez, abattu lors de la célébration du Gauchito Gil, à Presidencia de la Plaza dans la province du Chaco.

ÉGYPTE – 9 janvier 2017 : menaces des autorités égyptiennes contre Mohamed Azmy, président de l'Union générale nubienne à Assouan.

KENYA – 9 janvier 2017 : Simon Chepsiror Lilan, porté disparu après avoir été menacé dans une affaire « sensible ».

MEXIQUE – 10 janvier 2017 : Jose Roberto R, victime de coups de feu dans son cabinet à Morelia.

PÉROU – 12 janvier 2017 : Hitler Luis Vega Díaz, retrouvé mort près de l'école Gran Chilimaza dans le Nuevo Aguas Verdes.

TURQUIE – 13 janvier 2017 : Barbara Spinelli, arrêtée et expulsée à l'aéroport d'Istanbul alors qu'elle se rendait à une importante conférence internationale des barreaux turcs.

BURUNDI – 16 janvier 2017 : La Cour d'appel de Bujumbura radie du barreau Armel Niyongere, Dieudonné Bashirahishize et Vital Nshimirimana, et suspend pour un an Lambert Nigarura, pour avoir contribué au rapport du comité de l'ONU contre la torture sur le Burundi.

CAMEROUN – 17 janvier 2017 : Nkongho Felix Agbor-Balla, arrêté après un appel au respect du droit des minorités des régions anglophones.

TURQUIE – 19 janvier 2017 : Selahattin Demirtaş acquitté des charges de «propagande d'une organisation terroriste».

COLOMBIE – 20 janvier 2017 : Atenógenes Pertúz Polo abattu à Aeromar

KENYA – 23 janvier 2017 : Dong Samuel Luak, opposant au gouvernement du Soudan du Sud, réfugié au Kenya, menacé d'être renvoyé vers son pays d'origine où il risque d'être maltraité et torturé.

INDE – 24 janvier 2017 : Subhash Gupta poignardé à mort par des jeunes non identifiés en plein jour à Hisar.

COLOMBIE – 24 janvier 2017 : Johnny Freddy Concha Valbuena, l'avocat des guérilleros des FARC, abattu dans le district de San Fernando de Cali.

RUSSIE – 25 janvier 2017 : Nicholay Polozov, arrêté à Simferopol, après avoir présenté un rapport sur la répression en Crimée devant le Parlement européen.

ÉGYPTE – 26 janvier 2017 : Negad el-Borai interdit de voyager par les autorités égyptiennes.

RUSSIE – 26 janvier 2017 : Emil Kurbedinov, l'avocat du Mejlis du peuple tatar de Crimée, condamné à dix jours de détention pour "propagande pour les organisations extrémistes".

MEXIQUE – 28 janvier 2017 : Jesús Antonio Moctezuma, abattu avec sa passagère dans la nuit par deux hommes à moto à Oaxaca.

MYANMAR(Birmanie) – 29 janvier 2017 : U Ko Ni abattu dans sa voiture à l'aéroport de Yangon (Rangoon).

SAINT DOMINGUE – 29 janvier 2017 : Carlos Ernesto Paredes Rosario, abattu à Los Tres Brazos, à Santo Domingo Este.

GUATEMALA – 30 janvier 2017 : Mauro Guadalupe del Valle Roldán abattu par balles alors qu'il se rendait au siège du Parquet (MP), à San Benito, Petén.

Février

COLOMBIE – 1er février 2017 : Jorge Enrique Belalcázar, échappe aux tirs de tueurs près de la Gobernación del Valle, dans le centre de Cali.

GUATEMALA – 1^{er} février 2017 : Tentative d'assassinat contre Érick López dans son cabinet dans la municipalité de Mixco.

HONDURAS – 4 février 2017 : Marlón Duarte, Oscar Adán Cáliz, Martín Burdet et Reynaldo Barahona, déposent plainte auprès du bureau de l'ombudsman pour obtenir des mesures de protection en raison de menaces d'élimination par les services secrets.

MEXIQUE – 4 février 2017 : Gerardo Augusto Leal, abattu à Reynosa.

PAKISTAN – 4 février 2017 : Irfan Mushtaq Khokhar et Muhammad Afzal, abattus par un autre avocat lors d'un différend patrimonial à Shahdara.

MEXIQUE – 7 février 2017 : Jaime Xicoténcatl Palafox Toscano abattu dans la colonie Moderna.

PAKISTAN – 7 février 2017 : Aneeqa Maria Anthony, menacée parce qu'elle défend des accusés de blasphème.

MEXIQUE – 13 février 2017 : Domingo Reyes Escobedo Castellanos, assassiné au fusil d'assaut à Arriaga.

CHINE – 14 février 2017 : Wang Quanzhang, inculpé pour «incitation à la subversion du pouvoir de l'État».

PHILIPPINES – 15 février 2017 : Mia Manuelita Mascarinas-Green, assassinée en voiture avec ses trois enfants dans une embuscade à Tagbilaran City dans la province de Bohol.

MEXIQUE – 15février 2017 : Francisco Javier Villegas Lugo, enlevé et retrouvé mort dans le secteur Jalisco de Tonalá.

TURQUIE – 16 février 2017 : Ouverture du procès de Barkın Timtik arrêtée, tabassée et incarcérée au poste de police d'Esenyurt.

REPUBLIQUE DU CONGO – 18 février 2017 : Ludovic Essou interpellé après la mort de son client en prison.

MEXIQUE – 21 février 2017 : Felipe de Jesús Moreno Acosta, assassiné en sortant de son cabinet à San Jose del Cabo.

COLOMBIE – 23 février 2017 : l'avocat et défenseur public César Ignacio Acosta, échappe à une tentative d'assassinat à San José del Fragua.

MEXIQUE – 28 février 2017 : Antonio Minor Rodríguez, abattu près de Grand Plaza à Cancun.

Mars

IRAN – 2 mars 2017 : 2000^{ème} jour de prison pour Abdolfattah Soltani.

CHINE – 3 mars 2017 : Un avocat réprimandé à la barre au tribunal de Chifeng, en Mongolie intérieure, parce qu'il plaide non coupable en invoquant le droit constitutionnel à la liberté de croyance

IRAN – 4 mars 2017 : Mohammad Najafi, avocat à Arak, comparait devant le tribunal de Shazand dans la province de Markazi, pour « propagande contre le régime ».

PAKISTAN – 4 mars 2017 : Mohammed Jan Gigyani, abattu dans un attentat ciblé à Shabqadar, dans le district de Charsadda.

THAÏLANDE – 7 mars 2017 : l'armée thaïlandaise a retiré toutes les accusations de diffamation contre Somchai Homlaor.

PÉROU – 8 mars 2017 : Robert Corrales Ataucuri, abattu après avoir gagné une affaire.

COLOMBIE – 10 mars 2017 : Julio Gerardo Guanumen Pacheco, abattu dans le quartier Olaya Herrera, à Bogotá.

ALGERIE – 13 mars 2017 : Nourredine Ahmine, membre du collectif d'avocats des détenus de Ghardaïa, poursuivi pour « outrage à corps constitué » et « fausse dénonciation d'une infraction ».

ÉGYPTE – 13 mars 2017 : neuf avocats de Minya condamnés à des peines allant de trois à cinq ans de prison pour « outrage à la magistrature ».

HONDURAS – 20 mars 2017 : Patricia Yamilet Villamil Perdomo, assassinée à San Francisco de Yojoa.

RUSSIE – 21 mars 2016 : Nikolai Gorokhov, l'avocat de la famille Magnitski, « tombé » de son balcon du quatrième étage la veille du jour où il doit témoigner.

TURQUIE – 28 mars 2017 : Muharrem Erbey, condamné à six ans et trois mois de prison après avoir été reconnu coupable d'« appartenance à une organisation illégale ».

PAKISTAN – 30 mars 2017 : Malik Saleem Latif, de la minorité Ahmadi, abattu à Nankana Sahib dans le district du Pendjab.

Avril

ETATS UNIS – 3 avril 2017 : Trinh Huynh, abattue en plein jour sur Peachtree Street, à Atlanta.

GUATEMALA – 3 avril 2017 : Coups de feu sur un véhicule stationné devant la maison de Pedro Rafael Malonado Flores, directeur juridique du CALAS, à Guatemala City.

TURQUIE – 4 avril 2017 : Hakim Peker, arrêté pour avoir célébré l'anniversaire de la mort de Tahir Elçi et participé à la marche de commémoration du massacre de Roboski.

TURQUIE – 5 avril 2017 : 30 avocats placés en détention provisoire à Istanbul dans le cadre d'une enquête liée à l'organisation terroriste Fetullah (FETÖ) dont Nuri Polat, Erdogan Soruklu, l'avocat d'Erhan Tuncel, ainsi que Nazif Aktas et Seyfettin Dayan.

COLOMBIE – 6 avril 2017 : Luis Gerardo Ochoa Sánchez, assassiné dans son bureau, près du palais de justice à Pitalito.

TURQUIE – 8 avril 2017 : Levent Pişkin, accusé «d'appartenance à une organisation terroriste » et de «propagande en faveur d'une organisation terroriste », pour avoir fait partie du groupe «HDP Istanbul» sur WhatsApp.

INDE – 11 avril 2017 : Anu Jain, un avocat de la Haute Cour de Delhi a été brutalement battu avec des barres de fer.

ÉGYPTE – 12 avril 2017 : Mohamed Ramadan, condamné par contumace à 10 ans de prison, 5 ans d'assignation à résidence et une interdiction d'utiliser Internet pendant 5 ans pour insulte au président, usage abusif des réseaux sociaux et incitation à la violence.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) – 12 avril 2017 : Le bâtonnier Jean-Claude Muyambo, condamné à 5 ans de prison.

MEXIQUE – 19 avril 2017 : Andrés López Gracia, assassiné dans une clinique dentaire à Zapopan.

TURQUIE – 20 avril 2017 : Ali Riza Kucukilhan, condamné par le tribunal correctionnel Afyonkarahisar à une peine de huit ans de prison ont augmentée de 50 % en vertu de la loi sur le terrorisme soit 12 ans.

CHINE – 21 avril 2017 : La peine de Xia Lin "réduite" à 10 ans d'emprisonnement.

BAHREÏN – 21 avril 2017 : Mohammed al-Tajer, empêché de se rendre à Genève l'Examen Périodique Universel (EPU) du Bahreïn.

PARAGUAY – 26 avril 2017 : Atilio Anselmo Urbietta, abattu en Pedro Juan Caballero, dans le département d'Amambay.

RUSSIE – 26 avril 2017 : Natalya Vavilina, qui plaidait contre les Chemins de fer russes et l'Administration de la ville de Moscou, assassinée à son domicile à Moscou.

PÉROU – 27 avril 2017 : César Augusto Jiménez Gómez, abattu à San Martín de Porres.

CHINE – 28 avril 2017 : Li Heping, condamné à une peine d'emprisonnement avec sursis de 3 ans avec une privation de droits politiques pendant 4 ans au cours d'une audience secrète.

MEXIQUE – 29 avril 2017 : Jorge Alcaraz Ochoa, avocat au Registre national agraire, tué à Tecomán.

THAÏLANDE – 29 avril 2017 : Prawet Prapanukul, arrêté à son domicile par l'armée à Bangkok pour « avoir diffamé la famille royale ».

Mai

COLOMBIE – 1^{er} mai 2017 : Lilian Yaneth Estrada Osorio, mère de cinq enfants retrouvée morte d'un coup de fusil à la tête, sur la route de Montería.

INDE/CACHEMIRE – 2 mai 2017 : Bashir Ahmed Rather, arrêté par le Groupe des Opérations Spéciales de Jammu-et-Cachemire.

CHINE – 3 mai 2017 : Chen Jiangang, son épouse et ses deux enfants, ainsi que leurs amis Zhang Baocheng et son épouse, placés en garde à vue par la police locale de Jinghong, dans la province du Yunnan.

CHINE – 8 mai 2017 : ouverture surprise du procès de Xie Yang, à Changsha (Hunan), pour «subversion du pouvoir d'État» et «trouble à l'ordre du tribunal».

GUATEMALA – 8 mai 2017 : Cindy Yaneth Paz Morales, assassinée à El Zapote.

TURQUIE – 9 mai 2017 : Mustafa Özben, avocat et universitaire, enlevé à Ankara par des éléments liés aux services de sécurité et de renseignement turcs.

CHINE – 9 mai 2017 : Libération de Li Heping, arrêté en juillet 2015 condamné à une peine de prison assortie de sursis pour «subversion du pouvoir d'État» après une détention de plus de plus six cents jours dont soixante en isolement.

MEXIQUE – 9 mai 2017 : Raúl Cuauhtémoc Elmer Miranda, assassiné à Concepción Las Lajas.

MEXIQUE – 9 mai 2017 : José Antonio Hernández Martínez, abattu dans le quartier de Plutarco Elías Calles à Pachuca.

CHINE – 11 mai 2017 : Xie Yang, «libéré» sous caution après avoir été contraint de faire des aveux et de plaider «coupable» lors de son procès pour subversion.

PAKISTAN – 12 mai 2017 : Menaces de mort contre Jacqueline Sultan, avocate de la haute cour et membre du Conseil du barreau de Karachi, défendant les personnes accusées de blasphème.

MEXIQUE – 12 mai 2017 : Miguel Ángel Sánchez Morán, assassiné à Mazatlán.

TADJIKISTAN – 14 mai 2017 : Fayzinisso Vohidova, empêchée de quitter le Tadjikistan et détenue pendant huit heures.

MEXIQUE – 15 mai 2017 : Jorge Astorga López, blessé par balles dans la délégation de Cuauhtémoc.

MEXIQUE – 16 mai 2017 : Miguel Angel Acosta, tué dans son bureau situé à Colonia Alcalde Barranquitas, à Guadalajara.

PAKISTAN – 16 mai 2017 : Alia Shehzadi, abattue à Hiran Minar, Sheikhpura.

MAROC – 16 mai 2017 : Igrid Metton et Olfa Ouled, avocates au barreau de Paris brutalement expulsées de la salle d'audience et victimes d'incapacité de travail.

MEXIQUE – 19 mai 2017 : Arrestation de John Joseph Moreno Rutowski à la suite à des plaintes que le développeur Tres Santos a intentées contre lui dans le conflit avec les pêcheurs de Punta Lobos.

MEXIQUE – 19 mai 2017 : Alejandro Ledesma Guerra, abattu devant son cabinet d'avocats, dans le centre de Queretaro

COLOMBIE – 22 mai 2017 : Rafael Eberto Cabrera Salas, enlevé et séquestré à Popayán avant d'être tué sur la route de Puracé.

ÉGYPTE – 23 mai 2017 : Arrestation de Khaled Ali, ancien candidat à la présidence.

COLOMBIE – 25 mai 2017 : José Alberto Morillo Navarro, abattu à El Carmen de Zamora au nord de Barranquilla. Son neveu Fernando José Morillo Cohen est blessé.

TURQUIE – 26 mai 2017: Mutlu Karayılan, condamné à 6 ans et 3 mois de prison pour "appartenance à une organisation terroriste armée" à Kayseri.

INDE – 26 mai 2017 : Harkishan Singh, échappe des tirs de tueur à gages près des tribunaux de district. Mohali

PARAGUAY – 26 mai 2017 : Gustavo Adolfo Fernández Aquino assassiné à San Lorenzo.

PAKISTAN – 29 mai 2017 : Zaib Alam, l'ancien vice-président du barreau abattu à Mardan.

TURQUIE – 30 mai 2017 : Cemalettin Özer, ancien bâtonnier du barreau d'Erzincan condamné à 8 ans et 9 mois de prison et Talip Nayir, ancien membre du conseil de l'ordre, condamné à 10 ans.

Juin

PHILIPPINES – 1er juin 2017 : Elmer Mitra, abattu à Paco, en plein centre ville de Manille.

GHANA – 1er juin 2017 : The General Legal Council (GLC) suspend pour trois ans Francis-Xavier Sosu.

BANGLADESH – 2 juin 2017 : Sultana Kamal, présidente de Transparency International Bangladesh, menacée de mort pour avoir défendu l'installation d'une statue de la Justice devant la cour suprême de Dhaka.

MEXIQUE – 4 juin 2017 : Eduardo Catarino Dircio, abattu par la police à Tixtla, Guerrero.

TURQUIE – 6 juin 2017 : Taner Kiliç, président d'Amnesty en Turquie, arrêté dans une opération anti-Gülen à Izmir.

VIETNAM – 8 juin 2017 : Nouveaux actes de harcèlement contre Lê Quốc Quân et sa famille.

TURQUIE – 9 juin 2017 : Şerafettin Sarıgul, condamné par le tribunal correctionnel Kırşehir à une peine de dix ans d'emprisonnement pour "appartenance et soutien politique à une organisation terroriste".

NIGERIA – 10 juin 2017 : Franc Utoo, arrêté à son domicile, à Abuja.

ÉGYPTE – 12 juin 2017 : Ahmed Ragheb, l'un des fondateurs du Hisham Mubarak Law Center, libéré sous caution de 5 000 LE après avoir été interrogé sur l'affaire de financement étranger des ONG.

BAHREÏN – 13 juin 2017 : Issa Faraj Arhama al-Burshaid, arrêté après avoir introduit un recours en inconstitutionnalité contre les sanctions imposées au Qatar.

HONDURAS – 13 juin 2017 : Sedy Yoselyth Aguilar, tuée sur la route à Tegucigalpa.

MALAISIE – 13 juin 2017 : Siti Kassim, accusée d'avoir «entravé un fonctionnaire» en vertu de l'article 186 du Code pénal.

HONDURAS – 14 juin 2017 : Rommel Fernando Vivas, abattu à San Pedro Sula.

MEXIQUE – 15 juin 2017 : Raúl Jesús Miranda Valencia, avocat et ancien vice-procureur général régional de Justice à Zamora, assassiné.

COLOMBIE – 15 juin 2017 : Alejandro Ruiz Noriega, abattu par deux hommes à motos dans le quartier de Los Nogales.

TURQUIE – 16 juin 2017 : Deniz Sürügüt, libéré après près de 2 ans de détention.

ÉGYPTE – 16 juin 2017 : Mohamed Ramadan, de nouveau arrêté pour avoir participé à une manifestation contre l'abandon à l'Arabie Saoudite des îles de Tiran et Sanafir.

ÉGYPTE – 17 juin 2017 : Tarek Hussein, arrêté pour appartenance à une organisation illégale.

ÉGYPTE – 18 juin 2017 : Tarek Hussein, remis en liberté sous caution, mais toujours pas libéré.

TURQUIE – 19 juin 2017 : Le parquet d'Istanbul fait arrêter 31 avocats pour «appartenance à une organisation terroriste armée», y compris Faruk Seçen, le frère de l'ancien procureur en chef en fuite.

PAKISTAN – 20 juin 2017 : violences physiques et menace contre Shabbir Hussain, Usama Malik et Noor Ejaz Chaudhry.

TURQUIE – 20 juin 2017 : Bilal Habeş Özcan, arrêté par la section antiterroriste du Département de police d'Isparta.

SRI LANKA – 20 juin 2017 : Lakshan Dias, harcelé et accusé par le gouvernement, détenu au poste de police d'Ain El-Shams.

KAZAKHSTAN – 22 juin 2017 : menaces de poursuites pénales et disciplinaires contre Yerlan Gazimzhanov, Amanzhol Mukhamedyarov et Assel Tokayeva.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO – 23 juin 2017 : Sylva Mbikayi Kabanga, avocat du militant de la jeunesse pro-démocratique, Jean-Marie Kalonji, arrêté avec son client, à Kinshasa.

FRANCE – 26 juin 2017 : Mireille Damiano, avocate niçoise qui défend les réfugiés, menacée de mort.

Juillet

NIGERIA – 2 juillet 2017 : Mfon Etukudo abattu dans sa maison du village d'Idug Nneke dans l'Ukanafun une zone de l'État d'Akwabom.

MALAISIE – 3 juillet 2017 : Siti Kassim menacée de viol et de meurtre pour sa position sur la communauté lesbienne, gay, transgenre et bisexuelle (LGBT).

KIRGHIZISTAN – 4 juillet 2017 : Taalaygul Toktakunova, et Kanatbek Aziz, avocats du chef du parti d'opposition, condamnés à payer 120 000 euros pour outrage à l'ancien président et à la saisie de ses biens.

TURQUIE – 5 juillet 2017 : Günal Kurşun, Nalan Erkem, Şeyhmuz Özbekli arrêtés pour soutien à une organisation terroriste dans un hôtel de Büyükkada, à Istanbul.

COLOMBIE – 6 juillet 2017 : Menaces et harcèlement envers Soraya Gutierrez Arguello.

TADJIKISTAN – 10 juillet 2017 : menaces des agents des services de sécurité contre la famille de Jamshed Yorov.

KENYA – 11 juillet 2017 : Jared Ratemo, enlevé et retrouvé mort après avoir subi des tortures sur la route de Monbassa à Nairobi.

INDE – 13 juillet 2017 : Ramendra Kumar Chauhan, abattu sur la route de Chhapra-Rewa Ghat dans le district de Saran.

NOUVELLE ZELANDE – 14 juillet 2017 : Kelly Ellis, menacée par un client, en donnant une consultation à Whangarei.

NIGERIA – 14 juillet 2017 : Rabi Ozavize Ovosu, enlevée par des ravisseurs inconnus à Kogi.

INDE – 15 juillet 2017 : Rajiv Kumar Sharma et Sanjay Kumar, battu à mort et blessé à coup de bâtons et de barres de fer, à Hajipur.

MEXIQUE – 16 juillet 2017 : Sergio Alfonso Lira Acosta, tué à Tijuana.

COSTA RICA – 17 juillet 2017 : Gilbert Céspedes Elizondo, abattu par le fils d'un tueur à gages.

INDE – 17 juillet 2017 : Rachana Reddy Bollu arrêté au village de Bailampur après avoir conseillé des villageois contraint de céder leurs terres pour le réservoir de Konda Pochammasagar.

ARGENTINE – 17 juillet 2017 : menaces en cours contre Viviana Beigel et Pablo Salinas Cavalotti.

CHINE – 17 juillet 2017 : Wu Youshui, l'avocat du cabinet d'avocats Bijian de Hangzhou sous enquête pour commentaires négatifs sur le parti et le gouvernement.

MEXIQUE – 17 juillet 2017 : René Hernández Pérez, assassiné à Macuspana à l'intérieur d'un atelier de réparation de voitures.

TURQUIE – 17 juillet 2017 : le tribunal de Eskişehir condamne treize avocats : Turgay Balaban, Hakan Ata, Murat Uzun, İlyas Özkan, Akın Uzun, Mustafa Erkan Boğur, Ramazan Ural, Vahap Ata, Osman Nuri Özcan, Mustafa Doğan, Ahmet Taktak et Evliya Bingöl à des peines allant de trois ans et neuf mois à douze ans de prison, pour leurs liens présumés avec la mouvance Gülen.

CHINE – 18 juillet 2017 : Yu Wensheng, l'un des deux avocats de Wang Quanzhang, licencié par son cabinet d'avocats, qui y aurait été contraint par le Bureau judiciaire de Pékin.

VENEZUELA – 18 juillet 2017 : Ivonne de los Ángeles Rodríguez Rojas, assassinée à El Callao.

TURQUIE – 18 juillet 2017 : İsmail Onur Aktan, condamné à 6 ans et 3 mois d'emprisonnement pour appartenance à une organisation terroriste par le 2^e tribunal pénal de Kocaeli.

MEXIQUE – 20 juillet 2017 : Deifilio López Álvarez, abattu en même temps que son client Felipe de Jesús Pérez Luna, "El Ojos".

MEXIQUE – 20 juillet 2017 : le corps de Jose Rivera Malacara enlevé à Saltillo retrouvé calciné sur une route entre le général Cepeda et Parras.

BANGLADESH/MALAYSIA – 20 juillet 2017 : Adilur Rahman Khan, secrétaire de l'organisation des droits du Bangladesh Odhikar, empêché d'entrer à Kuala Lumpur.

ITALIE – 20 juillet 2017 : Paola Marioni, poignardée par un client dans son cabinet de la Via dei Pellegrini, à Milan.

TURQUIE – 21 juillet 2011 : Nalan Erkem, ré-arrêtée à son domicile à Istanbul.

ARGENTINE – 22 juillet 2017 : Gloria Enriqueta Sierra, ancienne présidente du Mouvement argentin de protection des animaux (MAPA), retrouvée morte chez elle à Buenos Aires à la suite d'un traumatisme crânien.

VENEZUELA – 22 juillet, 2017 : Oscar Armando Martínez, assassiné à Punto Fijo, dans l'État de Falcon.

IRAK – 24 juillet 2017 : 15 avocats de droit privé arrêtés pour leur travail dans les cours de justice d'ISIS.

TURQUIE – 24 juillet 2017 : Gökmen Yeşil, blessé par des balles en plastique dans un assaut brutal de la police dans la cour de justice d'Istanbul.

GUATEMALA – 24 juillet 2017 : José Manuel Andrino Rodríguez, conseiller auprès du Secrétariat général de la Commission présidentielle pour les droits de l'Homme, assassiné à Guatemala City.

ÉGYPTE – 25 juillet 2017 Asmaa Naeim, Mohamed Ramadan et cinq autres avocats condamnés à une amende de 50000 livres égyptiennes (2388 EUR) chacun par le tribunal de Manshiya à Alexandrie.

TURQUIE – 25 juillet 2017 : İsmail Onur Aktan, membre du barreau de Kocaeli, condamné à 6 ans et 3 mois de prison.

ÉGYPTE – 27 juillet 2017 : Libération de Tarek Hussein de la Khanqa Police Station, après le paiement 2, 000 EGP de caution ordonné le 18 juin.

VENEZUELA – 29 juillet 2017 : José Félix Pineda Marcano, candidat à la Constituante, tué par balle lors d'une attaque à Ciudad Bolívar.

VIETNAM – 30 juillet 2017 : Nguyen Van Dai, accusé d'avoir "mené des activités dans le but de renverser l'administration populaire" après 18 mois de détention préventive.

MEXIQUE – 30 juillet 2017 : José Luis Martínez, abattu par balles à San Luis Potosí.

Août

THAÏLANDE – 2 août 2017 : Sirikan Charoensiri, à nouveau poursuivie pour avoir prétendument soumis un faux rapport à la police.

MEXIQUE – 2 août 2017 : Ricardo Pacheco Guerrero et trois avocats, ont été tués dans la ville de Romita, dans le Guanajuato.

GUATEMALA – 7 août 2017 : Carlos Walter López Sánchez, abattu à Santa Elena. Hellen Elizabeth Melendez Santos, blessé.

MEXIQUE – 8 août 2017 : René Alejandro Cervantes Gutiérrez, avocat de Matehuala, battu à mort au petit matin.

VENEZUELA – 8 août 2017 : Kelvis José Valbuena Alvarado, assassiné au comptoir de l'aéroport de Maiquetía.

MAROC – 9 août 2017 : Abdessadek El Bouchtaoui, l'un des avocats du collectif de défense des détenus du Hirak du Rif, convoqué par la police judiciaire (BNPJ) de Tétouan.

TURQUIE – 11 août 2017: Deniz Yildirim, présidente de l'Association des avocats progressistes (Çagdas Hukukçular Dernegi – ÇHD), branche d'Antalya et Ramadan Gokalp, arrêtée dans la province d'Antalya.

CHINE – 13 août 2017 : Gao Zhisheng, a disparu soudainement de son domicile dans la province du Shaanxi, où il est depuis trois ans assigné à résidence.

MEXIQUE – 15 août 2017 : Armando Violante Herrera, assassiné avec son fils, un neveu et une escorte, dans un hôtel à Poza Rica.

PHILIPPINES – 15 août 2017 : Hermie S. Aban, avocat de l'ancien gouverneur de Palawan, abattu à Puerto Princesa City à Palawan par un homme armé.

TURQUIE – 16 août 2017 : Deniz Akbulut, arrêté alors qu'il quittait le palais de justice de Muğla après une audience.

VIETNAM – 18 août 2017 : Vo An Don, menacé de poursuites par son barreau pour ses commentaires sur Facebook.

MEXIQUE – 20 août 2017 : Bulmaro Madrazo López, abattu devant son domicile à Macuspana, Tabasco.

PAKISTAN – 21 août 2017 : Mandat d'arrêt contre le président du barreau de Multan, Sher Zaman Qureshi, pour outrage à magistrat.

ÉGYPTE – 22 août 2017 : Malek Adly et Osama Khalil arrêtés pour être interrogés sur leur activités au sein du « Hisham Mubarak Law Center ».

ISRAËL/PALESTINE – 23 août 2017 : Salah Hamouri, arrêté dans sa maison à KufraQab, près de Jérusalem, par les forces d'occupation israéliennes.

MEXIQUE – 23 août 2017 : Carlos Palos Arocha, ancien procureur de la justice de Basse-Californie du Sud, abattu à La Paz.

TADJIKISTAN – 23 août 2017: la peine d'emprisonnement de 25 ans de Buzurgmehr Yorov, prolongée de 3 ans pour insultes publiques au chef de la nation.

CUBA – 25 août 2017 : Julio Alfredo Ferrer Tamayo, libéré après onze mois de prison.

ZIMBABWE – 27 août 2017 : Lucy Chivasa, agressée par la police à Mvuma, dans le district de Masvingo.

YEMEN – 30 août 2017 : Mohammed Mahdi al-Masuri, attaqué par des hommes armés non identifiés un jour après une trêve entre le parti Saleh et les Houthis.

ITALIE – 31 août 2017 : Pierluigi Barone, victime de menaces et d'incendie volontaire de son véhicule à Lugo parce qu'il défend un jeune homme accusé de non-assistance à personne en danger.

Septembre

MEXIQUE – 1er septembre 2017 : César Arturo Leal Acosta, membre de la Commission de la fonction sociale des droits de l'Homme, abattu dans le village de Culiacán.

MEXIQUE – 2 septembre 2017 : Julio César Díaz Martínez, assassiné à coups de couteau dans son cabinet à Reynosa.

ÉGYPTE – 3 septembre 2017 : Mohamed Azmy, président de l'Union générale nubienne et Mounir Bashir, président de la Nubian Lawyers' Association, arrêtés pour organisation de manifestations non autorisées, trouble à l'ordre public et entrave à la circulation.

INDE / CACHEMIRE – 4 septembre 2017 : Mian Qayoom, président du barreau de la Haute Cour du Jammu-et-Cachemire (JKHCBA), convoqué à New Delhi par l'Agence nationale des enquêtes.

INDE – 5 septembre 2017 : Amit Katarnavre, avocat d'une victime de « crime d'honneur », agressé près de son cabinet.

MEXIQUE – 5 septembre 2017 : Luis Mario Ayala Castro, assassiné devant la porte de son garage à Ciudad Obregón, Sonora.

MEXIQUE – 6 septembre 2017 : Rafael Arámburu Hernández, assassiné à Taxco, Guerrero.

TANZANIE – 7 septembre 2017 : Tundu Lissu, bâtonnier de l'ordre des avocats du Tanganyika et l'un des plus virulents critiques du président John Magufuli, grièvement blessé par balles.

MAROC – 7 septembre 2017 : Abdessadeq El Bouchtaoui, convoqué au commissariat de Police de Tétouan en relation avec sa représentation juridique des militants d'Al-Hoceima.

COLOMBIE – 9 septembre 2017 : Leonardo Ballesteros Rodríguez, assassiné dans le secteur de Provenza à El Poblado.

ÉGYPTE – 10 septembre 2017 : Ibrahim Metwaly Hergazy, l'un des avocats égyptiens de la famille de Guido Regeni, disparaît à l'aéroport du Caire.

INDE – 10 septembre 2017 : Une femme avocate attaquée par des hommes à moto après une rencontre avec un autre avocat à Niti Bagh.

MALDIVES – 10 septembre 2017 : Husnu al-Suood et 53 autres avocats suspendus pour avoir adressé une pétition à la Cour Suprême réclamant l'État de droit.

CHINE – 10 septembre 2017 : Gao Zhisheng, retrouvé emprisonné à Pékin après sa disparition pendant trois semaines.

TURQUIE – 12 septembre 2017 : Barkın Timtik, Ebru Timtik, Behiç Aşçı, Aytaç Ünsal, Naciye Demir, Ezgi Çakır, Süleyman Gökten, Didem Baydar, Ayşegül Çağatay, Şükriye Erdem, Engin Gökoğlu, Ahmet Mandacı, Yağmur Ereren, Zehra Özdemir, Aycan Çiçek, membres du « Bureau des droits du peuple » (Halkın Hukuk Bürosu) et Özgür Yılmaz, du cabinet d'avocats *Umut*, placés en détention.

TURQUIE – 12 septembre 2017 : Özgür Yılmaz victime d'actes de torture pendant sa garde à vue à Istanbul.

MALAISIE – 12 septembre 2017 : plainte contre Siti Kassim pour avoir « insulté l'islam ».

MEXIQUE – 12 septembre 2017 : Bruno Castro González, assassiné à San José del Cabo.

INDE – 13 septembre 2017 : Sunil Kumar Raghuvanshi, assassiné à Ratanpur, près de Kotdwar.

TURQUIE – 14 septembre 2017 : Nejla Bektaş Kavgacı, condamnée à 6 ans et 3 mois d'emprisonnement pour "appartenance à une organisation terroriste armée" à Kayseri.

INDE – 14 septembre 2017 : Rajat Kalsan fait face à des accusations fabriquées et à des menaces de mort en raison de sa défense des communautés dalits dans l'État d'Haryana.

TURQUIE – 15 septembre 2017 : Celal Celik, l'avocat du chef du Parti républicain du peuple (CHP) arrêté après un raid de la police à son domicile à Ankara.

COLOMBIE – 19 septembre 2017 : Mario Aurelio Coral Bernal, assassiné dans le quartier Eduardo Santos, à Bogotá.

CHINE – 22 septembre 2017 : Révocation de la licence d'avocat de Zhu Shengwu pour ses blogs en ligne.

TURQUIE – 22 septembre 2017 : 24 avocats membres du barreau d'Izmir arrêtés. Mandats d'arrêt délivrés pour 33 avocats.

TURQUIE – 25 septembre 2017 : Ömer Nazlım, Halil İbrahim Darıcı, Fatih Sarıkuş, Erdal Özkan, Dilek Fırtına Toraman et 4 autres avocats condamnés à des peines allant de 3 ans et 9 mois à 9 ans et 2 mois d'emprisonnement pour appartenance à une organisation terroriste armée par le tribunal correctionnel de Sivas.

ÉGYPTTE – 25 septembre 2017 : Khalid Ali, ancien candidat à l'élection présidentielle et éminent avocat, condamné à trois mois de prison, pour un geste de victoire à la sortie d'une audience.

RUSSIE – 29 septembre 2017 : Alexeï Navalny, opposant au président Vladimir Poutine arrêté.

TURQUIE – 29 septembre 2017 : Mustafa Kokten, Mehmet Aygun et Melek Sarı, condamnés à neuf ans et deux mois de prison à Adana.

Octobre

TURQUIE – 3 octobre 2017 : Erhan Çiftçiler, membre de la branche de Van de la Libertarian Lawyers Association, placé en détention.

TURQUIE – 3 octobre 2017 : mandat d'arrêt du parquet de Mersin contre Özgür Çağlar, Mehmet Altuntaş, Rıza Oğuz, Sebahat Gençtarıh, Emrullah Şam, Ali Bozan et Onur Kale.

TURQUIE – 4 octobre 2017 : Ayhan Gül, membre du barreau d'Adana, condamné à 9 ans et 2 mois d'emprisonnement pour « appartenance à une organisation terroriste armée » à Adana.

TURQUIE – 4 octobre 2017 : Nazmi Değirmenci, membre du barreau d'Adana, condamné à 6 ans et 3 mois d'emprisonnement pour appartenance à une organisation terroriste armée par le tribunal d'Adana.

FRANCE – 5 octobre 2017 : Menaces de mort contre les enfants d'Éric Dupond-Moretti, qui défend pour "complicité" le frère de Mohamed Merah, qui avait assassiné sept personnes en 2012.

MEXIQUE – 5 octobre 2017 : Rodolfo Figueroa Galindo, dit "El Fito", abattu devant son fils, à Empalme, dans l'État de Sonora.

CHINE – 9 octobre 2017 : Li Yuhan, avocate de Wang Yu et d'autres victimes de la répression "709", arrêtée à Shenyang.

PAKISTAN – 9 octobre 2017 : Rauf Ahmad Thakur, sa femme et son fils de 2 ans abattus dans le jardin Rehman à Sheikhpura.

EL SALVADOR – 9 octobre 2017 : Carlos Mauricio Rodríguez Cruz, assassiné dans la rue principale du quartier Prados de San Miguel.

INDE – 10 octobre 2017 : Bayana Venkata Ramani, attaquée par des clients à Wada.

TURQUIE – 10 octobre 2017 : Mehmet Güzel, ancien bâtonnier du barreau d'Erzurum, condamné à 13 ans de prison. Salih Bayoğlu, Serhat Akbulut, Şerafettin Yaşar Laloğlu et Hakan Dişkeser, à des peines de 1 à 5 ans de prison.

SAINT DOMINGUE – 11 octobre 2017 : le corps de Yuniol Ramirez Ferreras, président de l'Association Convergence nationale des Avocats (CONA), retrouvé dans un ruisseau à Manoguayabo.

GRÈCE – 12 octobre 2017 : Michalis Zafeiropoulos, abattu dans son cabinet de la rue Asklipiou, au centre d'Athènes.

TURQUIE – 12 octobre 2017 : Eren Keskin condamnée à 6 mois de prison pour avoir insulté les forces de sécurité dans le journal pro-kurde Özgür Gündem.

EL SALVADOR – 12 octobre 2017 : Ángel Alonso Merino Perla, assassiné entre Santa Marta y Amapatepec.

MEXIQUE – 13 octobre 2017 : Margarito López Polito, abattu dans la colonie de Los Ángeles de Chilpancingo.

TURQUIE – 16 octobre 2017 : 10 avocats d'Adana, dont le bâtonnier du barreau, Veli Küçük, traduits devant le tribunal pour "refus d'accomplir une obligation" et "atteinte à la propriété publique" pour avoir refusé de passer par le portique de sécurité à l'entrée du tribunal.

SAINT DOMINGUE – 16 octobre 2017 : Menaces de mort contre Francis Reynoso, avocat à Monte Plata.

TANZANIE – 17 octobre 2017 : Sibongile Ndashe, directrice exécutive de l'Initiative pour le contentieux stratégique en Afrique (Isla) et un groupe d'avocats des droits de l'Homme arrêtés en Tanzanie pour « promotion de l'homosexualité ».

MEXIQUE – 17 octobre 2017 : Jose Luis Espinoza Rodríguez, "Luisón" et son épouse, Beatriz Guzmán Escalante, tués à Coatzacoalcos, Veracruz.

INDE – 18 octobre 2017 : Laxmidhara Mohapatra, battu à mort dans une embuscade sur une station d'essence à Puri.

TURQUIE – 19 octobre 2017 : Özlem Gümüştaş et Sezin Uçarqui travaillent pour le « Cabinet pour les Opprimés », à Istanbul, arrêtées dans leur cabinet par la police. Mandat d'arrêt délivré contre un troisième avocat, Gülhan Kara.

RUSSIE – 19 octobre 2017 : harcèlement de Shamil Magomedov, un avocat du Daghestan, après l'acquittement de son client accusé de meurtre.

PÉROU – 20 octobre 2017 : Jaime Efrén Coasaca Torres, l'ancien avocat de 'Caracol', abattu à Surco.

ARGENTINE – 23 octobre 2017 : Mario Durán, attaqué par le mari de sa cliente en se rendant à l'audience du juge de la famille à Eldorado.

PHILIPPINES – 25 octobre 2017 : Ron Ely Espinosa, deuxième vice-président du NUPL, visé par une tentative d'assassinat, et par le meurtre de son assistant, Edwin Pura.

ÉTATS-UNIS – 25 octobre 2017 : Tom Pickert, assassiné devant sa porte après avoir fait condamner lourdement un adversaire à Kansas City.

PAKISTAN – 26 octobre 2017 : Muqadar Khan, avocat de Takht Bhai, abattu à Mardān.

VENEZUELA – 26 octobre 2017 : Dixon Ramírez et Paz Bermúdez, assassinés devant leur domicile du quartier San Benito, à Santa Rita.

TURQUIE – 27 octobre 2017 : Fevzi Kayacan, bâtonnier du barreau de Konya condamné à 10 ans et demi de prison par le tribunal de Konya. 20 autres avocats condamnés de 2 ans et 6 mois à 11 ans de prison : Berat Alper Kösterik a été condamné à 9 ans de prison. Erhan Şahin, Osman Buğur, Ahmet Bal, Mehmet Yıldırım, Mehmet Şimşek, Özgür Solak condamnés, à 8 ans et 9 mois. Arif Özer, Veysel Köylü, Erdal Soydaş, Hatice Erdem à 7 ans et 6 mois de prison. Nihat Karahan, Elşad Mehmethanlı, Hasan Hüseyin Avcı, à 6 ans et 3 mois de prison. Ibrahim Bakım, Ramazan Arı, Mehmet Balta, Orhan Özkavak, Muhammed Tahra, de 2 ans et 6 mois à 3 ans et 9 mois.

TURQUIE – 27 octobre 2017 : Arrestation à Izmir de 6 avocats membres du ÇHD, Nergiz Tuba Aslan, Şule Arslan Hızal, Yemen Cankan, Emel Diril, Dinçer Çalım et Bahattin Özdemir. Mandats d'arrêts contre Alihan Pilaf et Erdogan Akdoğdu.

ZIMBABWE – 28 octobre 2017 : Fadzayi Mahere, arrêtée.

TURQUIE – 30 octobre 2017 : Engin Gokoglu, soumis à la torture par des agents du centre pénitentiaire de Tekirdag.

MEXIQUE – 30 octobre 2017 : Tentative d'assassinat contre Eduardo C. G.

TURQUIE – 31 octobre 2017 : Kudbettin Kaya, abattu dans un restaurant central d'Istanbul.

GRECE – 31 octobre 2017 : Eugenia Kouniaki, avocate de la partie civile au procès du parti néonazi Aube dorée agressée frappée par une vingtaine d'hommes, près du tribunal d'Athènes.

Novembre

INDE – 3 novembre 2017 : Maltraitance policière contre C Rajarathinam.

VENEZUELA – 3 novembre 2017 : Eduardo David Salcedo, criblé de quinze balles et laissé sur un échangeur entre Santiago Mariño et Girardot, dans l'État d'Aragua.

TURQUIE – 8 novembre 2017 : Sept avocates arrêtées à Erzurum dans le cadre de la répression contre le FETÖ.

TURQUIE – 8 novembre 2017 : Selçuk Kozağaçlı, président de l'Association des avocats progressistes (ÇHD), arrêté par la police à Istanbul.

CHINE – 11 novembre 2017 : Tang Jitian, empêché de quitter la Chine pour se faire soigner.

COLOMBIE – 11 novembre 2017 : Menaces contre Daniel Prado Albarracín.

INDE – 12 novembre 2017 : Amit Katarnavre, agressé brutalement dans son cabinet à Juinagar, Navi Mumbai (New Mumbai).

CHINE – 13 novembre 2017 : le fils de Wang Yu à nouveau empêché de quitter la Chine.

FRANCE – 13 novembre 2017 : Frank Berton, l'ancien avocat de Salah Abdeslam, traduit devant le Conseil régional de discipline des avocats à la demande du parquet général de Douai.

TURQUIE – 13 novembre 2017 : Ergin Cinmen et Figen Çalığışu, expulsés de la salle d'audience à Istanbul parce qu'ils demandaient que soit statué sur leur demande de récusation avant de juger des journalistes.

TURQUIE – 14 novembre 2017 : Six avocates placées en détention à Erzurum après six jours de garde à vue sous l'accusation d'appartenance à une organisation terroriste armée.

TURQUIE – 14 novembre 2017 : Gurkan Istekli, de nouveau placé en détention, affirme avoir été torturé pendant sa garde à vue à Sanliurfa.

PAKISTAN – 15 novembre 2017 : Muhammad Adil et sa famille, abattus à Nawan Killi, Quetta.

COLOMBIE – 15 novembre 2017 : Harlyn Charrasquiél Meléndez assassiné dans la rue principale du quartier El Totumo, à Cereté.

TURQUIE – 16 novembre 2017 : Hacı Hasan Aydın et Hilmi Şencanlar, condamnés à 6 ans et 3 mois d'emprisonnement pour "appartenance à une organisation terroriste armée", à Kayseri.

IRAN – 16 novembre 2017 : Nasrin Sotouteh, mise en demeure de comparaître devant le tribunal révolutionnaire d'Evin.

TURQUIE – 17 novembre 2017 : Ismail Kara, condamné à 12 ans de prison et son épouse, Leyla Kara, à 7 ans et demi d'emprisonnement à Adana.

TURQUIE – 17 novembre 2017 : Ali Aksoy, condamné à trois ans d'emprisonnement en raison de sa déclaration à la presse révélant les agissements des autorités répressives contre ses clients.

ÉGYPTE – 18 novembre 2017 : Mahienour el-Massry, arrêtée à l'audience pour avoir participé à une manifestation contre l'abandon à l'Arabie Saoudite des îles de Tiran et Sanafir.

NIGERIA – 20 novembre 2017 : Olufemi Ajiboso, arrêté à Lagos pour une infraction commise par son client

TURQUIE – 20 novembre 2017 – Feti Ün, condamné à une peine d'emprisonnement de 12 ans à Izmir.

AZERBAÏDJAN – 20 novembre 2017 : Yalchin Imanov, suspendu par le présidium du barreau d'Azerbaïdjan en attente de sa radiation définitive.

CHINE – 21 novembre 2017 : Jiang Tianyong, condamné à 2 ans de prison et à 3 ans de privation de ses droits civiques par le tribunal populaire de Changsha pour "incitation à la subversion de l'État".

TURQUIE – 23 novembre 2017 : Doğan Akkurt, condamné à 10 ans et 6 mois d'emprisonnement pour «appartenance à une organisation terroriste armée», par le tribunal d'Istanbul, peine ramenée à 5 ans et 10 mois pour repentance effective.

TURQUIE – 24 novembre 2017 : Özgür Beyarslan, condamné à 7 ans et 6 mois d'emprisonnement pour «appartenance à une organisation terroriste» par tribunal pénal de Bolu. 6 autres avocats de Bolu acquittés.

MEXIQUE – 25 novembre 2017 : Efrain Huerta Ortega, assassiné à Colima.

VIETNAM – 23 novembre 2017 : Vo An Don, radié du barreau pour ses commentaires sur Facebook.

REPUBLIQUE DU CONGO – 27 novembre 2017 : Steve Bagne Botongo, arrêté et “brutalisé” à son cabinet à Brazzaville par des policiers armés en civil.

Décembre

MEXIQUE – 2 décembre 2017 : Nemesio del Angel Gómez, abattu dans son bureau à Naranjos, au nord de l'État de Veracruz.

CHINE – 4 décembre 2017 : Cheng Haiet Lin Qilei, empêchés de rendre visite à leur client Wang Quanzhang, au centre de détention n ° 1 de Tianjin.

MEXIQUE – 4 décembre 2017 : David Aké Méndez, assassiné dans le secteur de Quintana Roo, à Cancun.

ISRAEL/PALESTINE – 4 décembre 2017 : Khaled Zabarqa, Eyad Mesk, directeur juridique de la Commission des affaires des prisonniers et Firas al-Sabbah, directeur général du Centre al-Meethaq pour les droits de l'Homme, arrêtés.

VENEZUELA – 4 décembre 2017 : Omar Daniel Flores Valientes, assassiné à l'aube à l'ouest de Barquisimeto dans l'État de Lara.

TURQUIE – 7 décembre 2017 : Ersin Cosman, membre du barreau de Sivas, condamné à six ans et trois mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Sivas pour «appartenance à une organisation terroriste».

TURQUIE – 7 décembre 2017 : ouverture du procès de Selahattin Demirtas, ancien avocat des droits de l'Homme, codirigeant du Parti démocratique des peuples (HDP), 13 mois après son arrestation

MEXIQUE – 7 décembre 2017 : René Ortiz Quiñones, ancien président du Colegio de Abogados Constitucionalistas et de la Fédération des Avocats de Basse Californie, assassiné à Tijuana.

TURQUIE – 11 décembre 2017 : Melih Dikayak, condamné à 7 ans et 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Izmir pour «appartenance à une organisation terroriste».

PAKISTAN – 11 décembre 2017 : Satyawan Malik, abattu par quatre jeunes à l'extérieur d'une pharmacie dans la ville de Haryana à Rohtak

MEXIQUE – 12 décembre 2017 : Gabriel Villarreal Sánchez, abattu dans sa voiture à Ciudad Victoria, la capitale de l'État de Tamaulipas.

ARABIE SAOUDITE – 12 décembre 2017: Libération de Suliman Ibrahim Al-Reshoudi après cinq années de prison.

THAÏLANDE – 12 décembre 2017 : Poursuite contre Anon Nampa pour violation de la loi sur les crimes informatiques (Computer Crimes Act) et outrage au tribunal.

TURQUIE – 13 décembre 2017 : Hakim Peker et Gürkan İstekli, de nouveau arrêtés à Istanbul.

PARAGUAY – 16 décembre 2017 : Américo Ayala Benítez, exécuté à son domicile par un commando de 5 tueurs à Presidente Franco, dans le département de Alto Paraná.

TURQUIE – 18 décembre 2017 : Yaprak Türkmen, du « *Bureau des droits du peuple* » (Halkın Hukuk Bürosu) (HHB), placée en détention préventive et accusée d'"appartenance à une organisation terroriste".

INDE – 18 décembre 2017 : Deepa Arya, maltraitée et agressée par la police alors qu'elle se trouvait chez un autre avocat.

TURQUIE – 22 décembre 2017 : Buket Yılmaz, l'avocat stagiaire membre du « Bureau des droits du peuple » (Halkın Hukuk Bürosu) (HHB), arrêté.

EL SALVADOR – 22 décembre 2017 : Rafael Antonio Galvez Lopez, enlevé et retrouvé assassiné.

CHINE – 26 décembre 2017 : Xie Yang rejugé et condamné pour subversion par le tribunal de Changsha mais dispensé de peine en raison de son « repentir ».

TURQUIE – 27 décembre 2017 : Özge Elif Hendekçi, avocate d'Istanbul, placée en détention préventive à la prison de Tokat, avec son bébé de 3 mois dans le cadre d'une enquête sur le mouvement Gülen.

TURQUIE – 27 décembre 2017 : Mehmet Canpolat, condamné à 12 ans de prison et Cüneyt Gögüs à neuf ans de prison pour "appartenance à une organisation terroriste armée" à Adiyaman.

ITALIE – 29 décembre 2017 : Acte d'intimidation contre Adriana Quattropani, avocate à Syracuse à Pachino.

UKRAINE – 29 décembre 2017 : Iryna Nozdrovskaya, disparue puis retrouvée assassinée dans la rivière Oblast de Kiev.

ÉGYPTE – 30 décembre 2017 : Mahienour el-Massry, condamnée à deux ans de prison à Alexandrie pour participation à une manifestation illicite, Asmaa Naeim et Walid el-Ammary (avocat et membre du parti Al Dostour), condamnés à trois ans de prison par défaut.

MEXIQUE – 30 décembre 2017: Juan José Castro Crespo, président du Colegio de la Barra de Abogados en el Ejercicio Libre de Derecho, abattu à Mexicali.

ISRAËL/PALESTINE – 31 décembre 2017 : Salah Hamouri, transféré de la prison du Negev à celle de Megiddo au sud-est de Haïfa, après une interview publiée dans l'*Humanité*.

Les pages 61 à 241 ne font pas partie de la communication publique

TABLE DES MATIERES

2018

<i>Le printemps est enfin là par Grégoire MANGEAT, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Genève.....</i>	<i>7</i>
<i>2017 La fonction réprouvée, par Bertrand FAVREAU</i>	<i>9</i>
<i>Une éphéméride 2017</i>	<i>21</i>
<i>7 avocats qui ont marqué l'année 2017</i>	<i>37</i>
<i>Ils ont été assassinés en 2017</i>	<i>47</i>
<i>Condamné(e)s en 2017</i>	<i>103</i>
<i>Emprisonné(e)s en 2017</i>	<i>127</i>
<i>Arrestations, interpellations & privations de liberté en 2017.....</i>	<i>142</i>
<i>Tortures, attentats, Violences & Mauvais traitements</i>	<i>165</i>
<i>Les oublié(e)s de 2017.....</i>	<i>181</i>
<i>Radiations, poursuites et entraves à l'exercice professionnel.....</i>	<i>187</i>
<i>Menaces de mort</i>	<i>215</i>
<i>Interdiction de voyager</i>	<i>225</i>
<i>Libéré(e)s en 2017</i>	<i>233</i>
<i>Les Archives de la Liberté.....</i>	<i>235</i>
<i>Remerciements</i>	<i>237</i>
<i>Tables des Matières</i>	<i>241</i>
<i>Index.....</i>	<i>242</i>
 <i>Cérémonie de Remise du XXIIème Prix International des Droits de l'Homme "Ludovic-Trarieux" 2017.....</i>	 <i>245</i>

INDEX 2018

- ALGERIE – Nourredine Ahmine 193
 ARABIE SAOUDITE – Suliman Al-Reshoudi 233
 ARABIE SAOUDITE – Walid Abu al-Khair 182
 ARGENTINE – Gloria Enriqueta Sierra 59
 ARGENTINE – Mario Durán 166
 ARGENTINE – Pablo Salinas Cavalotti 221
 ARGENTINE – Rito Giménez 59
 ARGENTINE – Viviana Beigel 221
 AZERBAÏDJAN – Yalchin Imanov 201
 BAHRÉÏN – Issa Faraj Arhama al-Burshaid 154
 BAHRÉÏN – Mohammed al-Tajer 228
 BANGLADESH – Sultana Kamal 219
 BANGLADESH/MALAYSIA – Adilur Rahman 229
 BURUNDI – Armel Niyongere 188
 BURUNDI – Dieudonné Bashirahishize 188
 BURUNDI – Lambert Nigarura 188
 BURUNDI – Vital Nshimirimana 188
 CAMEROUN – Nkongho Felix Agbor-Balla 155
 CHINE – Chen Jiangang 149
 CHINE – Gao Zhisheng 179
 CHINE – Jiang Tianyong 124
 CHINE – Li Heping 123
 CHINE – Li Yuhan 139
 CHINE – Tang Jitian 231
 CHINE – Wang Quanzhang 41
 CHINE – Wang Yu 232
 CHINE – Wu Youshui 190
 CHINE – Xia Lin 126
 CHINE – Xie Yang 125
 CHINE – Yu Wensheng 191
 CHINE – Zhu Shengwu 192
 COLOMBIE – Alejandro Ruiz Noriega 81
 COLOMBIE – Atenógenes Pertúz Polo 78
 COLOMBIE – César Ignacio Acosta 97
 COLOMBIE – Daniel Prado Albarracín 223
 COLOMBIE – Harlyn Charrasquiél Meléndez 82
 COLOMBIE – Johnny Freddy Concha Valbuena 78
 COLOMBIE – Jorge Enrique Belalcázar 97
 COLOMBIE – José Alberto Morillo Navarro 81
 COLOMBIE – Julio Ger. Guanumen Pacheco 79
 COLOMBIE – Leonardo Ballesteros 82
 COLOMBIE – Lilian Yaneth Estrada Osorio 80
 COLOMBIE – Luis Gerardo Ochoa Sánchez 79
 COLOMBIE – Mario Aurelio Coral Bernal 82
 COLOMBIE – Rafael Eberto Cabrera Salas 80
 COLOMBIE – Soraya Gutierrez Arguello 222
 COSTA RICA – Gilbert Céspedes Elizondo 88
 CUBA – Julio Alfredo Ferrer Tamayo 232
 ÉGYPTTE – Ahmed Ragheb 145
 ÉGYPTTE – Asmaa Naeim 105
 ÉGYPTTE – Ibrahim Metwaly Hergazy 129
 ÉGYPTTE – Khalid Ali 144
 ÉGYPTTE – Mahienour el-Massry 44
 ÉGYPTTE – Mohamed Azmy 145
 ÉGYPTTE – Mohamed Ramadan 104
 ÉGYPTTE – Mounir Bashir 145
 ÉGYPTTE – Negad El-Borai 227
 ÉGYPTTE – Tarek Hussein 143
 ÉGYPTTE – Walid el-Ammary 105
 EL SALVADOR – Ángel Alonso Merino Perla 89
 EL SALVADOR – Carlos Rodríguez Cruz 89
 EL SALVADOR – Rafael Galvez Lopez 89
 ÉMIRATS ARABES UNIS – Moham al-Roken 38
 ETATS UNIS – Trinh Huynh 95
 ETATS-UNIS – Tom Pickert 96
 FRANCE – Frank Berton 212
 FRANCE – Mireille Damiano 223
 GHANA – Francis-Xavier Sosu 189
 GRECE – Eugenia Kouniaki 177
 GRECE – Michalis Zafeiropoulos 92
 GUATEMALA – Carlos Walter López Sánchez 78
 GUATEMALA – Cindy Yaneth Paz Morales 77
 GUATEMALA – Érick López 98
 GUATEMALA – José Man. Andrino Rodríguez 77
 GUATEMALA – Mauro Guad. del Valle Roldán 77
 GUATEMALA – Pedro Rafael Malonado Flores 223
 HONDURAS – Marlón Duarte 221
 HONDURAS – Marlon Noel Banegas Lazo
 HONDURAS – Martín Burdet 221
 HONDURAS – Oscar Adán Cálix 221
 HONDURAS – Patricia Yam Villamil Perdomo 60
 HONDURAS – Reynaldo Barahona 221
 HONDURAS – Rommel Fernando Vivas 61
 HONDURAS – Sendy Yoselyth Aguilar 61
 INDE – Amit Katarnavre 168
 INDE – Anu Jain 167
 INDE – Ayyanan Murugan 128
 INDE – Balla Ravindranath 151
 INDE – Bayana Venkata Ramani 169
 INDE – C Rajarathinam 169
 INDE – Chikkudu Prabhaker 151
 INDE – Deepa Arya 167
 INDE – Harkishan Singh 101
 INDE – Laxmidhara Mohapatra 55
 INDE – Rachana Reddy Bollu 153
 INDE – Rajat Kalsan 206
 INDE – Rajiv Kumar Sharma 55
 INDE – Ramendra Kumar Chauhan 54
 INDE – Sanjay Kumar 55
 INDE – Subhash Gupta 54
 INDE – Sunil Kumar Raghuvanshi 55
 INDE / CACHEMIRE – Mian Qayoom 205
 INDE/CACHEMIRE – Bashir Ahmed Rather 152
 IRAN – Abdolfattah Soltani 181
 IRAN – Mohammad Najafi 203
 IRAN – Nasrin Sotouteh 204
 ISRAEL/PALESTINE – Eyad Mesk 162
 ISRAEL/PALESTINE – Firas al-Sabbah 162
 ISRAEL/PALESTINE – Khaled Zabarqa 162
 ISRAEL/PALESTINE – Salah Hamouri 141

- ITALIE – Adriana Quattropani 173
ITALIE – Paola Marioni 101
ITALIE – Pierluigi Barone 173
KAZAKHSTAN – Amanz Mukhamedyarov 199
KAZAKHSTAN – Assel Tokayeva 199
KAZAKHSTAN – Vadim Kuramshin 183
KAZAKHSTAN – Yerlan Gazimzhanov 188
KENYA – Dong Samuel Luak 172
KENYA – Jared Ratemo 57
KENYA – Simon Chepsiror Lilan 216
KIRGHIZISTAN – Kanatbek Aziz
KIRGHIZISTAN – Taalaygul Toktakunova 200
MALAISIE – Siti Kassim 196
MALDIVES – Husnu al-Suood 197
MAROC – Abdessadek El Bouchtaoui 194
MAROC – Igrid Metton 176
MAROC – Olfa Ouled 176
MEXIQUE – Abia Salomé 76
MEXIQUE – Alejandro Ledesma Guerra 66
MEXIQUE – Andrés López Gracia 65
MEXIQUE – Antonio Minor Rodríguez 64
MEXIQUE – Armando Violante Herrera 70
MEXIQUE – Bruno Castro González 73
MEXIQUE – Bulmaro Madrazo López 70
MEXIQUE – Carlos Palos Arocha 71
MEXIQUE – César Arturo Leal Acosta 71
MEXIQUE – David Aké Méndez 75
MEXIQUE – Deifilio López Álvarez 76
MEXIQUE – Domingo Escobedo Castellanos 63
MEXIQUE – Eduardo Catarino Dircio 67
MEXIQUE – Efrain Huerta Ortega 74
MEXIQUE – Felipe de Jesús Moreno Acosta 64
MEXIQUE – Francisco Javier Villegas Lugo 64
MEXIQUE – Gabriel Villarreal Sánchez 76
MEXIQUE – Gerardo Augusto Leal 62
MEXIQUE – Jaime Xicoténcatl Palafox 63
MEXIQUE – Jesús Antonio Moctezuma 62
MEXIQUE – Jorge Alcaraz Ochoa 65
MEXIQUE – Jorge Astorga López 76
MEXIQUE – José Hernández Martínez 65
MEXIQUE – Jose Luis Espinoza Rodríguez 74
MEXIQUE – José Luis Martínez 102
MEXIQUE – Jose Rivera Malacara 68
MEXIQUE – Joseph Moreno Rutowski 163
MEXIQUE – Juan José Castro Crespo 76
MEXIQUE – Julio César Díaz Martínez 71
MEXIQUE – Luis Mario Ayala Castro 72
MEXIQUE – Margarito López Polito 74
MEXIQUE – Miguel Angel Acosta 66
MEXIQUE – Miguel Ángel Sánchez Morán 66
MEXIQUE – Nemesio del Angel Gómez 74
MEXIQUE – Rafael Arámburu Hernández 72
MEXIQUE – Raúl Cuauhtémoc Elmer Miranda 76
MEXIQUE – Raúl Jesús Miranda Valencia 67
MEXIQUE – René AlejCervantes Gutiérrez 69
MEXIQUE – René Hernández Pérez 68
MEXIQUE – René Ortiz Quiñones 75
MEXIQUE – Ricardo Pacheco Guerrero 69
MEXIQUE – Rodolfo Figueroa Galindo 73
MEXIQUE – Sergio Alfonso Lira Acosta 68
MYANMAR (Birmanie) – U Ko Ni 39
NIGERIA – Franc Utoo 158
NIGERIA – Mfon Etukudo 96
NIGERIA – Olufemi Ajiboso 170
NIGERIA – Rabi Ozavize Ovosì 171
NOUVELLE ZELANDE – Kelly Ellis 224
PAKISTAN – Alia Shehzadi 51
PAKISTAN – Aneeqa Maria Anthony 217
PAKISTAN – Irfan Mushtaq Khokhar
PAKISTAN – Jacqueline Sultan 218
PAKISTAN – Malik Saleem Latif 50
PAKISTAN – Mohammed Jan Gigyani 49
PAKISTAN – Muhammad Adil 53
PAKISTAN – Muqadar Khan 52
PAKISTAN – Noor Ejaz Chaudhry 198
PAKISTAN – Rauf Ahmad Thakur 52
PAKISTAN – Satyawan Malik 53
PAKISTAN – Shabir Hussain 198
PAKISTAN – Sher Zaman Qureshi 202
PAKISTAN – Usama Malik 198
PAKISTAN – Zaib Alam 81
PARAGUAY – Américo Ayala Benítez 86
PARAGUAY – Atilio Anselmo Urbieto 85
PARAGUAY – Elenio Acosta González 85
PARAGUAY – Gustavo Ad Fernández Aquino 86
PÉROU – César Augusto Jiménez Gómez 87
PÉROU – Hitler Luis Vega Díaz 87
PÉROU – Jaime Efrén Coasaca Torres 88
PÉROU – Robert Corrales Ataucuri 98
PHILIPPINES – Elmer Mitra 56
PHILIPPINES – Hermie S Aban 56
PHILIPPINES – Mia Manuelita Mascarinas-Green 40
PHILIPPINES – Ron Ely Espinosa 99
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO –
Sylva Mbikayi Kabanga 156
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
(RDC) – Firmin Yangambi 184
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
(RDC) – Jean-Claude Muyambo 122
REPUBLIQUE DU CONGO – Ludovic Essou
REPUBLIQUE DU CONGO – Steve Bagne
Botongo 140
RUSSIE – Alexeï Navalny 161
RUSSIE – Emil Kurbedinov 120
RUSSIE – Natalya Vavilina 93
RUSSIE – Nicholay Polozov 160
RUSSIE – Nikolai Gorokhov 178
RUSSIE – Shamil Magomedov 198
SAINT DOMINGUE – Carlos Ernesto Paredes
Rosario 90
SAINT DOMINGUE – Francis Reynoso 222
SAINT DOMINGUE – Yuniol Ramirez Ferreras 91
SRI LANKA – Lakshan Dias 195
SYRIE – Abdullah al-Khalil 486
SYRIE – Khalil Matouq 186
SYRIE – Nazem Hammadi 185
SYRIE – Razan Zeitouneh 185
TADJIKISTAN – Buzurgmehr Yorov 121
TADJIKISTAN – Fayzinniso Vohidova 230

- TADJIKISTAN – Jamshed Yorov 220
TANZANIE – Sibongile Ndashe 157
TANZANIE – Tundu Lissu 100
THAÏLANDE – Anon Nampa 208
THAÏLANDE – Prawet Prapanukul 150
THAÏLANDE – Sirikan Charoensiri 207
THAÏLANDE – Somchai Homlaor 232
TURQUIE – Ahmet Bal 113
TURQUIE – Ahmet Mandacı 133
TURQUIE – Ahmet Taktak 109
TURQUIE – Akın Uzun 109
TURQUIE – Ali Aksoy 114
TURQUIE – Ali Bozan 148
TURQUIE – Ali Riza Kucukilhan 108
TURQUIE – Alihan Pilaf 148
TURQUIE – Arif Özer 113
TURQUIE – Aycan Çiçek 123
TURQUIE – Ayhan Gül 112
TURQUIE – Ayşegül Çağatay 133
TURQUIE – Aytaç Ünsal 133
TURQUIE – Bahattin Özdemir 148
TURQUIE – Barbara Spinelli 226
TURQUIE – Barkın Timtik 133
TURQUIE – Behiç Aşçı 133
TURQUIE – Berat Alper Kösterik 113
TURQUIE – Bilal Habeş Özcan 131
TURQUIE – Buket Yılmaz 136
TURQUIE – Celal Çelik 135
TURQUIE – Cemalettin Özer 108
TURQUIE – Cüneyt Gögüs 118
TURQUIE – Deniz Akbulut 136
TURQUIE – Deniz Sürgüt 232
TURQUIE – Deniz Yıldırım 134
TURQUIE – Didem Ünsal 133
TURQUIE – Dilek Fırtına Toraman 111
TURQUIE – Dinçer Çalım 148
TURQUIE – Doğan Akkurt 117
TURQUIE – Ebru Timtik 133
TURQUIE – Elşad Mehmethanlı 113
TURQUIE – Emel Diril 148
TURQUIE – Emrullah Şam 148
TURQUIE – Engin Gökoğlu 133,175
TURQUIE – Erdal Özkan 111
TURQUIE – Erdal Soydaş 113
TURQUIE – Erdogan Akdoğdu 148
TURQUIE – Erdogan Soruklu 130
TURQUIE – Erem Turgut Yücel 146
TURQUIE – Eren Keskin 110
TURQUIE – Ergin Cinmen 212
TURQUIE – Erhan Şahin 113
TURQUIE – Erkan Ünüvar 175
TURQUIE – Ersin Cosman 118
TURQUIE – Evliya Bingöl 109
TURQUIE – Ezgi Çakır 133
TURQUIE – Faruk Seçen
TURQUIE – Fatih Sarıkuş 111
TURQUIE – Feti Ün 115
TURQUIE – Fevzi Kayacan 113
TURQUIE – Figen Çalığıuşu 212
TURQUIE – Gökmen Yeşil 174
TURQUIE – Günal Kurşun 132
TURQUIE – Gürkan İstekli 175
TURQUIE – Hacı Hasan Aydın 116
TURQUIE – Hakan Ata 109
TURQUIE – Hakan Dişkeser 111
TURQUIE – Hakim Peker 147
TURQUIE – Halil İbrahim Darıcı 111
TURQUIE – Hasan Hüseyin Avcı 113
TURQUIE – Hatice Erdem 113
TURQUIE – Hilmi Şencanlar 116
TURQUIE – İbrahim Bakım 113
TURQUIE – İbrahim Koboglu 211
TURQUIE – İlyas Özkan 109
TURQUIE – İsmail Kara 114
TURQUIE – İsmail Onur Aktan 110
TURQUIE – Levent Pişkin 131
TURQUIE – Leyla Kara 114
TURQUIE – Mehmet Altuntaş 148
TURQUIE – Mehmet Aygun 112
TURQUIE – Mehmet Balta 113
TURQUIE – Mehmet Canpolat 118
TURQUIE – Mehmet Güzel 111
TURQUIE – Mehmet Muhlis Emrah 118
TURQUIE – Mehmet Şalih Bayoğlu 111
TURQUIE – Mehmet Şimşek 113
TURQUIE – Mehmet Yıldırım 113
TURQUIE – Melek Sarı 112
TURQUIE – Melih Dikayak 119
TURQUIE – Muhammed Tahra 113
TURQUIE – Muharrem Erbey 106
TURQUIE – Murat Uzun 109
TURQUIE – Musa Olgun 118
TURQUIE – Mustafa Doğan 109
TURQUIE – Mustafa Erhan Boğur 109
TURQUIE – Mustafa Kokten 112
TURQUIE – Mustafa Özben 107
TURQUIE – Mutlu Karayılan 116
TURQUIE – Naciye Demir 133
TURQUIE – Nalan Erkem 132
TURQUIE – Nazif Aktas 130
TURQUIE – Nazmi Değirmenci 112
TURQUIE – Nejla Bektaş Kavgacı 116
TURQUIE – Nergiz Tuba Aslan 148
TURQUIE – Nihat Karahan 113
TURQUIE – Nuri Polat 130
TURQUIE – Ömer Nazlım 111
TURQUIE – Onur Kale 148
TURQUIE – Orhan Özkavak 113
TURQUIE – Osman Buğur 113
TURQUIE – Osman Nuri Özcan 109
TURQUIE – Özge Elif Hendekçi 138
TURQUIE – Özgür Beyarşlan 117
TURQUIE – Özgür Çağlar 148
TURQUIE – Özgür Solak 113
TURQUIE – Özgür Yılmaz 133
TURQUIE – Özlem Gümüştas 134
TURQUIE – Ramazan Arı 113
TURQUIE – Ramazan Gokalp 134
TURQUIE – Ramazan Ural 109
TURQUIE – Rıza Oğuz 148

TURQUIE – Salih Bayođlu 111
TURQUIE – Sebahat Gençtarıh 148
TURQUIE – Selahattin Demirtas 43
TURQUIE – Selçuk Kozađacı 137
TURQUIE – Şerafettin Sarıgul 108
TURQUIE – Şerafettin Yaşar Lalođlu 111
TURQUIE – Serhat Akbulut 111
TURQUIE – Seyfettin Dayan 130
TURQUIE – Şeyhmuz Özbekli 132
TURQUIE – Sezin Uçar 134
TURQUIE – Şükriye Erdem 133
TURQUIE – Şule Arslan Hızal 148
TURQUIE – Süleyman Gökten 133
TURQUIE – Talip Nayir 108
TURQUIE – Taner Kiliç 42
TURQUIE – Turgay Balaban 109
TURQUIE – Vahap Ata 109
TURQUIE – Veli Küçük 211
TURQUIE – Veysel Köylü 113
TURQUIE – Yađmur Ereren 133
TURQUIE – Yaprak Türkmen 136

TURQUIE – Yemen Cankan 148
TURQUIE – Zehra Özdemir 133
UKRAINE – Iryna Nozdrovskaya 94
VENEZUELA – Dixon Ram.Paz Bermúdez 84
VENEZUELA – Eduardo David Salcedo 84
VENEZUELA – Ivonne de los Ángeles Rodríguez Rojas 93
VENEZUELA – José Félix Pineda Marcano 84
VENEZUELA – Kelvis José Valbuena Alvarado 83
VENEZUELA – Omar Daniel Flores Valientes 85
VENEZUELA – Oscar Armando Martínez 84
VIETNAM – Lê Quốc Quân 209
VIETNAM – Nguyễn Văn Đai 164
VIETNAM – Vo An Don 210
ZIMBABWE – Fadzayi Mahere 159
ZIMBABWE – Lucy Chivasa 171

L'Observatoire IDHAE tient à remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution à la documentation et à la réalisation de cet ouvrage :

Vera DURANT-FABER

Guillaume BEZARD
Amalia PETAUX

Yannick Steinhauer
Yann Gilas
Carmen Fernandez Fernandez
Jorge Perez León
Alexandra Mindu
Héloïse Curie
Ingrid Ponsy

Philippe Coat
Emeline Bruyas
Cosmin Graur
Romana Gencova
Ruben Morales
Richard Blais
David Mazurier

Directeur de la publication
Bertrand FAVREAU



L'  bservatoire sans frontières des violations des droits de la défense
et des droits de l'Homme des avocats dans le monde

Au service des avocats depuis 1984

